



Cité jeune, participe!

Avis sur l'engagement citoyen
des jeunes Montréalais



Cité jeune, participe!

Avis sur l'engagement citoyen
des jeunes Montréalais

Le présent avis a été élaboré de l'automne 2012 au printemps 2013, soit dans les neuvième et dixième années d'existence du Conseil jeunesse de Montréal, et a été adopté par ses membres le 28 mai 2013.

Membres du comité Avis

Mountagha Sow, responsable du comité
Mathieu Boldireff
Rym El-Ouazzani
Chahinaze Fala
Félix Hébert
Dhaneshan Kistnasamy
David Nelson
Jean-Claude Nguyen
Jessy Thermil
Michael Ryan Wiseman

Membres du Conseil jeunesse de Montréal

Michael Ryan Wiseman, président
Jessy Thermil, vice-présidente
Valeria Akim
Mathieu Boldireff
Hadjer Dahel
Rym El Ouazzani
Chahinaze Fala
Félix Hébert
Dhaneshan Kistnasamy
Christina Lazarova
Kunze Li
François Marquette
David Nelson
Jean-Claude Nguyen
Mountagha Sow

COORDINATION

Martin Crépeau

RECHERCHE ET RÉDACTION

Maxime Beauceage

RÉVISION LINGUISTIQUE

Jocelyne Hébert, rédactrice et réviseure

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUES

Les imprimés MF inc.

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèques et Archives Canada

© Conseil jeunesse de Montréal, 2013

ISBN 978-2-7647-1198-9 (version papier)

ISBN 978-2-7647-1199-6 (version électronique)

Dans cette publication, le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.



REMERCIEMENTS

VILLE DE MONTREAL

Chantier sur la démocratie

Sylvie Lalonde, secrétaire recherchiste

Jules Patenaude, coordonnateur en consultation publique

Direction du développement social

Sylvie Lepage, conseillère en développement communautaire

Direction du greffe

Marie-Pierre Rouette, secrétaire-recherchiste

Office de consultation publique de Montréal (OCPM)

Jimmy Paquet-Cormier, adjoint à la logistique et aux communications

Anik Pouliot, responsable de la logistique et des communications

Louise Roy, présidente

AUTRES ORGANISMES ET PERSONNES-RESSOURCES

Institut du Nouveau Monde (INM)

Louis-Philippe Lizotte, chargé de projet – production et logistique

L’Apathie c’est plate

Bernard Rudny, coordinateur des élections et de stratégie de programme

Le Jeune Conseil de Montréal

Marie-Gabrielle Bronsard, mairesse du 26^e Jeune Conseil de Montréal

L’Avenue hébergement communautaire

Dominique Eybalin, intervenante

Margaux Girard, animatrice sociale

Mélanie Sheehy, intervenante



SOMMAIRE

La participation citoyenne est un concept aux limites imprécises, issu de la conjugaison de plusieurs sens qui lui sont donnés. Elle peut prendre plusieurs formes concrètes qui s'appuient sur les droits civiques, les droits politiques et les droits sociaux des citoyens. Dans cette perspective, la participation citoyenne regroupe trois formes de participation : la participation politique, la participation démocratique et la participation sociale. C'est par la loupe de ces trois dimensions que nous avons étudié la participation citoyenne des jeunes Montréalais et formulé des recommandations visant à l'encourager sous toutes ses formes.

La participation politique

Le déclin de la participation électorale des jeunes Canadiens est une tendance lourde et profonde. Bien que les jeunes électeurs aient toujours voté dans une proportion moindre que leurs aînés, nous observons depuis les années 1980 une diminution constante et importante du taux de participation électorale initiale, c'est-à-dire les membres d'une nouvelle cohorte d'électeurs appelés à voter pour la première fois. Cette tendance est préoccupante, car si les jeunes sont de moins en moins nombreux à prendre l'habitude de voter régulièrement, nous devons nous attendre à ce que le taux de participation général diminue.

Ce désengagement des jeunes s'observe également en politique municipale. Force est de constater qu'il y a bien peu de jeunes élus municipaux au Québec. Les 18 à 34 ans constituaient 8 % des élus lors du scrutin général de 2005, alors qu'ils comptaient pour plus de 20 % de la population. L'écart est encore plus grand dans la métropole, où 3 % des personnes élues appartenaient à ce même groupe d'âge, lequel représentait près du tiers de la population montréalaise en âge de voter.

Il y a plusieurs pistes de solution à explorer pour favoriser une plus grande participation politique des jeunes Montréalais. En priorité, il faut développer les compétences civiques des jeunes. Les études montrent que l'éducation civique est liée à une meilleure connaissance de la politique et à une intention accrue de voter, deux importants indices de participation électorale. Au moyen d'activités éducatives comme la visite *Apprentis citoyens* du Centre d'histoire de Montréal et la *City Hall School* de Calgary, les étudiants peuvent acquérir une meilleure compréhension de l'administration municipale.

L'organisation annuelle d'une semaine montréalaise de la participation pourrait également contribuer au développement du sens civique des jeunes, les sensibiliser à l'importance de la participation citoyenne et démontrer les impacts importants de l'engagement dans sa communauté. Cette semaine basée sur le thème de la participation citoyenne serait l'occasion idéale pour la Ville et ses partenaires du milieu social et communautaire d'encourager les différentes formes de participation citoyenne.

Non seulement les jeunes ont peu de connaissances civiques générales, mais également ils en savent peu sur les campagnes électorales. Les jeunes sont moins capables que leurs aînés d'établir les différentes positions des partis politiques, même sur des questions qu'ils jugent prioritaires. Par ailleurs, notre sondage et plusieurs enquêtes sur les jeunes Canadiens démontrent que ces derniers ne sont pas satisfaits de leur degré de connaissances politiques. Plusieurs d'entre eux pensent qu'ils n'ont pas une connaissance suffisante du processus politique et qu'ils ne sont pas suffisamment informés sur la politique pour voter convenablement. Il est donc prioritaire de fournir une information neutre et adaptée aux besoins des jeunes Montréalais pour encourager leur participation politique. Nous croyons que l'élaboration d'un outil électronique d'aide au vote, par exemple, permettrait d'en apprendre davantage aux jeunes sur les plateformes des partis politiques, de stimuler la discussion sur une variété d'enjeux et d'encourager la participation électorale.

La mobilisation d'organismes partenaires pourrait également être une bonne solution pour interpeller les jeunes sur de nouveaux canaux de communication. La Ville de Toronto, par exemple, s'est engagée de manière importante à sensibiliser les jeunes Torontois à l'élection municipale. L'établissement d'un réseau de mobilisation des jeunes ne fait pas partie du mandat traditionnel des organismes électoraux, mais ceux-ci ont tout à gagner à ce que les autres intervenants connaissent leurs stratégies à l'égard des jeunes.

Les élections générales municipales sont également une occasion privilégiée d'informer les jeunes sur le processus électoral et les façons d'y participer. Plusieurs postes de scrutateurs et de secrétaires de bureau de vote doivent être pourvus à chaque élection générale, ce qui fournit une belle occasion de mieux comprendre les rouages du processus électoral, tout en étant payé pour le faire.

La participation démocratique et sociale

Bien qu'une partie des jeunes se désintéressent de la participation politique, il serait faux de dire qu'ils ne sont nullement intéressés par quelque forme de participation citoyenne que ce soit. Exprimer son opinion dans un média ou lors d'une assemblée publique, signer une pétition et participer à une manifestation sont autant d'activités citoyennes où les jeunes sont particulièrement actifs. En plus de ces mouvements politiques, il faut considérer l'action à plus petite échelle, qui met l'accent sur les habitudes de consommation responsables, le recyclage, le compostage, le commerce équitable. Ce sont toutes des manifestations de participation démocratique.

La participation des jeunes emprunte également la voie de la participation dans une foule de regroupements et associations de la société civile qui cherchent à défendre et à faire reconnaître des droits sociaux, ce que nous désignons dans cet avis comme la participation sociale.

L'apparition des nouvelles technologies de l'information et des télécommunications telles qu'Internet et les médias sociaux, phénomène relativement récent, a également affecté la participation démocratique et sociale des jeunes. Internet est utilisé pour organiser des campagnes éclair en connectant et en regroupant des gens qui sont d'accord sur un enjeu particulier et qui veulent protester en envoyant des pétitions, par exemple. Le Web offre des moyens de communication que les jeunes connaissent bien et a souvent été vu comme un remède miracle capable de vaincre le désengagement des jeunes. En réalité, la prolifération de sites Web et d'applications de médias sociaux ciblant les jeunes a entraîné la création d'un nombre incroyable de stratégies Web dont la valeur ajoutée n'est pas toujours claire.

Le CjM recommande depuis plusieurs années la mise sur pied d'un portail jeunesse regroupant l'information de la Ville de Montréal et de ses partenaires pour joindre les jeunes et garder un contact continu avec eux. L'Espace jeunesse, un nouveau portail Web lancé en même temps que la Stratégie jeunesse montréalaise, pourra, nous l'espérons, accomplir ces fonctions. Le défi de la Ville sera de rendre ce site Web vivant, dynamique et intéressant et que les arrondissements et la Ville centre continuent d'y verser du contenu régulièrement.

Il existe plusieurs opportunités pour les Montréalais de prendre part aux décisions de leur ville. La principale forme de participation publique lancée par la Ville est sans doute la consultation publique. C'est toutefois un monde étranger pour plusieurs jeunes qui méconnaissent les règles de la délibération démocratique ainsi que les différentes institutions municipales. Pour intéresser les plus marginalisés, notamment, il faut simplifier le propos,

relâcher le protocole et aller à leur rencontre, là où ils se trouvent. Il faut également transmettre de l'information rédigée dans un langage clair, qui exclut le jargon, et faire une utilisation minimale des termes techniques, de manière à ce que le public comprenne rapidement et facilement. Le CjM est d'avis que la Ville de Montréal doit multiplier ce genre d'initiatives afin de joindre de nouvelles clientèles jeunesse qui n'ont pas l'habitude de participer aux consultations publiques se déroulant dans un cadre formel, avec le décorum qui y est lié.

Pour favoriser la participation publique des jeunes dans le contexte d'une société du savoir où le capital numérique est omniprésent, l'accès à une information pleine et entière est essentiel. En ouvrant ses données à tous sur son portail de données ouvertes, la Ville de Montréal s'est résolument engagée dans cette voie. Un grand défi auquel fait face la Ville consiste à implanter une culture de la diffusion dans les différents services municipaux et d'y attribuer les ressources nécessaires pour que les citoyens aient toute l'information utile et pertinente pour participer pleinement aux affaires de la Ville.

Enfin, une plus grande participation citoyenne des jeunes Montréalais doit se manifester par la présence de ces derniers au sein des organes décisionnels. Cette présence est importante non seulement par souci de représentativité, mais également par le fait que les jeunes sont touchés par les décisions prises par ces organismes. Ces lieux de pouvoir représentent pour plusieurs jeunes une réelle opportunité de faire entendre leur point de vue, d'acquérir de l'expérience et des connaissances, tout en partageant leur énergie et leur dynamisme.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Causes de l'émergence de la démocratie participative	4
Tableau 2	Montréal : une gouvernance multipartite.....	5
Tableau 3	Expression de citoyenneté et formes de participation	6
Tableau 4	Le Bureau des élections (Élection Montréal)	8
Tableau 5	Facteurs influençant la participation électorale	8
Tableau 6	Persévérance scolaire et participation citoyenne	9
Tableau 7	Le simulateur budgétaire, un outil d'information et de consultation.....	11
Tableau 8	Initiation à la démocratie municipale : le Jeune Conseil de Montréal.....	13
Tableau 9	Le programme Électeurs en herbe	14
Tableau 10	L'Institut du Nouveau Monde.....	15
Tableau 11	Outil électronique d'aide au vote : la Boussole électorale.....	17
Tableau 12	L'Apathie c'est plate	18
Tableau 13	Montréal ouvert.....	22
Tableau 14	Stratégie jeunesse montréalaise – La gouvernance et l'engagement citoyen	24
Tableau 15	Droit d'initiative en consultation publique	25
Tableau 16	Chantier sur la démocratie	25
Tableau 17	L'Office de consultation publique de Montréal	26
Tableau 18	Montréal, je fais ma ville ici!.....	27
Tableau 19	Motivations à voter à la dernière élection provinciale.....	34
Tableau 20	Les motifs d'abstention des non-votants	34
Tableau 21	Qu'est-ce qui aurait pu vous inciter à aller voter?.....	35

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Taux de participation aux élections fédérales, provinciales et montréalaises.....	7
Figure 2	Taux de participation aux élections générales provinciales par groupes d'âge	7
Figure 3	La diplomation et la participation citoyenne	9
Figure 4	Répartition des élus et de la population montréalaise par tranches d'âge, 2005	13
Figure 5	Pourcentage d'activités de participation démocratique réalisées au cours des 12 derniers mois	19
Figure 6	Formes de participation publique selon le niveau de pouvoir consenti aux citoyens.....	20
Figure 7	Habitude de voter aux élections.....	32
Figure 8	Taux de participation électorale	32
Figure 9	Intérêt pour la politique.....	32
Figure 10	Informé sur la politique.....	32
Figure 11	Participation à un parti politique.....	33
Figure 12	Principales sources d'information sur l'actualité et la politique par groupe d'âge	33
Figure 13	Intérêt pour le vote par internet ou par téléphone	35
Figure 14	Intérêt pour le vote par internet ou par téléphone selon le groupe d'âge	35
Figure 15	Divers moyens de participation démocratique par catégories d'âge	37
Figure 16	Au sein de quel type d'organisme étiez-vous engagé-engagée?.....	38



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1 PRÉSENTATION DES NOTIONS	3
1.1 Citoyenneté.....	3
1.2 Démocratie	3
1.3 Gouvernance.....	5
1.4 Société civile	5
1.5 Participation citoyenne.....	5
2 LA PARTICIPATION POLITIQUE	7
2.1 La participation électorale des jeunes	7
2.1.1 Baisse de la participation électorale des jeunes	8
2.1.2 Les déterminants de la participation électorale des jeunes	8
2.2 Les jeunes élus et les partis politiques.....	12
2.3 Pistes de réflexion pour favoriser la participation politique des jeunes Montréalais	13
3 LA PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE	19
3.1 La participation démocratique des jeunes	19
3.1.1 Les formes de participation publique.....	20
3.1.2 Le Web : un nouvel espace de participation.....	21
3.1.3 Obstacles à la participation publique des jeunes.....	22
3.1.4 Montréal et la participation publique des jeunes.....	24
3.1.5 Politiques de la Ville de Montréal traitant de participation publique.....	24
3.1.6 La consultation publique et les jeunes Montréalais	26
3.1.7 Place des jeunes Montréalais dans les lieux décisionnels	26
3.2 La participation sociale des jeunes.....	27
3.2.1 Du bénévolat à l'engagement.....	27
3.3 Pistes de réflexion pour favoriser la participation démocratique et sociale des jeunes Montréalais	28
4 LA PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES MONTRÉALAIS : RÉSULTATS D'UN SONDAGE RÉALISÉ AUPRÈS DES 12 À 30 ANS	31
4.1 Résultats du sondage réalisé auprès des Montréalais de 12 à 30 ans.....	31
4.2 La participation politique	32
4.3 La participation démocratique et sociale.....	37
SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS	39
CONCLUSION	41
BIBLIOGRAPHIE	43
ANNEXE I Canevas d'entrevue transmis aux personnes-ressources interrogées.....	47
ANNEXE II Questionnaire du sondage sur la participation citoyenne des jeunes Montréalais.....	49



INTRODUCTION

Le Conseil jeunesse de Montréal (CjM) est un comité consultatif créé en février 2003 par la Ville de Montréal afin de mieux tenir compte des préoccupations des jeunes Montréalais âgés de 12 à 30 ans et de les inviter à prendre part aux décisions qui les concernent.

Composé de quinze membres représentatifs de la diversité géographique, linguistique, culturelle et sociale de la jeunesse montréalaise, le CjM a pour mandat de conseiller régulièrement le maire et le comité exécutif sur toutes les questions relatives aux jeunes et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'administration municipale.

C'est dans le cadre de ce mandat que les membres du CjM ont choisi en 2012 de se pencher sur la question de la participation citoyenne des jeunes Montréalais. Ce thème, que le CjM a déjà abordé dans son avis sur la communication *De la parole aux actes : informer, impliquer, intégrer*, nous semblait plus pertinent que jamais, l'année 2012 ayant connu l'une des plus importantes mobilisations étudiantes de l'histoire du Québec!

Le CjM a donc élaboré cet avis en ayant pour objectif de faire le point sur la situation actuelle et de formuler des pistes de solution adaptées à la réalité de la métropole pour encourager toutes les formes de participation citoyenne des jeunes.

Cet avis présente, dans un premier temps, différentes formes de participation citoyenne ainsi que les principales notions qui nous permettent de mieux comprendre ce sujet plutôt vaste. Dans un deuxième temps, il brosse un portrait de la participation politique des jeunes. À l'approche de l'élection municipale générale de 2013, nous jugeons pertinent de réfléchir à la participation électorale des jeunes.

Enfin, nous abordons la participation démocratique et sociale des jeunes Montréalais. Ces formes de participation sont très importantes chez les jeunes et couvrent tant de domaines différents qu'il nous serait impossible de leur rendre justice dans cet avis.

Notre analyse repose sur une vaste recherche documentaire ainsi que sur la rencontre de spécialistes de la participation citoyenne. Nous avons également recueilli l'opinion des jeunes Montréalais au moyen d'un grand sondage, dont les résultats sont présentés en détail dans la dernière section de cet avis.

1

PRÉSENTATION DES NOTIONS

« Personne ne naît bon citoyen et il n'existe pas de nation démocratique par essence. Ces deux états sont plutôt des processus perpétuellement en marche. Les jeunes doivent y participer dès la naissance. Une société qui se coupe de sa jeunesse se condamne à l'asphyxie » Kofi Annan, ancien secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

La notion de participation citoyenne est difficile à cerner parce qu'elle est issue de la conjugaison de plusieurs sens qui lui sont donnés. C'est un terme très vaste, aux limites imprécises, que chacun emploie selon sa propre interprétation. Avant de définir ce que nous entendons par participation citoyenne dans cet avis, il importe de bien circonscrire les concepts de citoyenneté, de démocratie, de société civile et de gouvernance.

1.1 | CITOYENNETÉ

La notion de citoyenneté est une des plus centrales de notre vie en société. Elle peut faire l'objet de plusieurs interprétations, selon le domaine où elle est utilisée.

Le mot citoyenneté vient du mot citoyen, qui signifiait à l'origine « habitant d'une cité », l'unité politique de base de la cité antique. C'est ainsi que le premier sens du mot citoyen se confond avec celui de nationalité. La citoyenneté est d'abord un statut juridique. Les Montréalais sont, en règle générale, des citoyens canadiens. Ceux qui possèdent une autre nationalité sont parfois des résidents permanents ou habitent de façon temporaire en sol québécois.

Avec le temps, les catégories de droits rattachés à la citoyenneté se sont graduellement élargies. Ce sont d'abord les droits civils qui ont été reconnus et protégés, comme les droits nécessaires à la liberté individuelle, à la dignité et à l'égalité; se sont ajoutés ensuite les droits politiques, c'est-à-dire le droit de voter ou de se porter candidat à une élection; puis, la notion de citoyenneté s'est étendue à certains droits sociaux, comme le droit à l'éducation, aux soins de santé et à l'assurance-chômage. On en est venu à penser qu'une personne ne peut être membre à part entière de la société si elle ne peut bénéficier de la protection de la loi, être en mesure de participer à la société et d'exercer ses droits démocratiques, et aussi voir ses besoins fondamentaux satisfaits.

Si la citoyenneté passive se fonde sur les droits civils, les droits politiques et les droits sociaux des individus, une

citoyenneté active et engagée se définit davantage par la participation des membres d'une communauté aux orientations et aux activités de la sphère publique. La citoyenneté signifie donc, plus largement, qu'on appartient à un espace commun. C'est à cette signification du mot citoyenneté que renvoie la participation citoyenne (CSE, 1998).

1.2 | DÉMOCRATIE

Démocratie directe, représentative et participative

La notion courante de démocratie s'actualise généralement sous plusieurs modes. Pour mieux comprendre la participation citoyenne, il est pertinent d'étudier certains d'entre eux.

La démocratie représente par essence l'exercice du pouvoir par le peuple. Elle a d'abord pris la forme de la démocratie directe, dans la Grèce antique, au moyen de l'Agora où les grandes orientations de la Cité étaient débattues et décidées. Elle se trouve encore aujourd'hui à l'échelle municipale sous la forme du référendum, notamment.

Plusieurs siècles après l'expérience athénienne, la démocratie a pris le sens et la forme de gouvernement représentatif, comme résultante du renversement du pouvoir concentré dans les mains des monarques. Les auteurs classiques de droit constitutionnel définissent la démocratie représentative comme « un système politique où les gouvernants sont élus par les citoyens et considérés ainsi comme leurs représentants » (Duverger, 1980, p. 92). Il s'agit donc d'un système indirect de gouvernement dans la mesure où « le peuple délègue l'exercice de la souveraineté à des hommes qu'il choisit pour le représenter » (Burdeau, 2001, p. 169). Le mécanisme de la représentation a éloigné les citoyens de la décision, et la démocratie représentative a été construite comme un système où finalement les citoyens exercent très peu de pouvoir, n'ayant la possibilité de s'exprimer dans la vie politique qu'au moment de l'élection.

Cette forme classique de démocratie, dont une vision défend l'idée que seules les personnes élues détiennent la légitimité de la prise de décision au nom de l'intérêt général, sera de plus en plus critiquée par les mouvements sociaux, parce que perçue comme incapable de rechercher et de produire le bien commun (voir tableau 1). C'est ce qui explique en partie la résurgence de l'idée de démocratie participative (Blondiaux et Sintomer, dans Sadry, 2007).

« La démocratie participative se fonde sur une citoyenneté active, plutôt que limitée au droit de vote et à la consommation de services publics. Issue de la demande des mouvements sociaux, la démocratie participative se

présente comme une solution à la crise de légitimité et d'efficacité du modèle représentatif, et ce, en complémentarité avec les institutions de la démocratie représentative. Elle est de plus en plus utilisée pour compenser les limites de ces dernières et permet de développer une gouvernance « dans laquelle l'État devient un acteur parmi d'autres au sein de processus de concertation, de délibération et de partenariat » (Blondiaux et Sintomer, dans Sadry, 2007).

Tableau 1

CAUSES DE L'ÉMERGENCE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

L'État-providence en cause

La plupart des analystes voient dans la demande accrue de démocratie participative les effets – pervers pour certains – des rapports institués entre l'État et la population dès le début de l'implantation de l'État-providence, au sortir des années 1960. L'insatisfaction ressentie par les usagers et les citoyens génère la critique des processus de décision et des décisions elles-mêmes, produit une demande de prise de parole et d'influence sur les choix des élus, gestionnaires et professionnels et stimule le développement de services alternatifs autonomes.

Des problèmes sociaux plus lourds et complexes

Les problèmes sociaux et économiques, tant individuels que collectifs, vécus dans les communautés locales sont de plus en plus lourds et complexes. Cet environnement d'appauvrissement global et d'exclusion, compte tenu des faibles ressources réaffectées, ramène sur le terrain de plusieurs communautés locales la responsabilité partagée de nouvelles problématiques psychosociales et socioéconomiques, pour lesquelles des approches intégrées et globales et la mobilisation des partenaires institutionnels sont requises.

Crise de la démocratie représentative

Le faible taux de participation aux élections municipales serait en partie lié au peu de crédibilité et d'intérêt que l'on accorde à la démocratie municipale, souvent encore perçue comme une entreprise de services. Pouvons-nous voir dans les demandes de participation des critiques et des recherches de solutions autres que celles apportées par les autorités « légitimes », qui permettraient une plus juste interprétation des valeurs et des besoins des personnes pour lesquelles les programmes et services sont conçus et offerts?

L'action renouvelée des mouvements sociaux

Malgré une transformation des pratiques d'action communautaire en une certaine forme d'institutionnalisation par le partenariat, les années 90 verront une résurgence des grandes mobilisations sociales. L'espace local devient alors un enjeu de luttes pour l'égalité économique et politique, que ce soit par la participation des femmes aux instances et aux projets de développement local et régional ou encore la promotion de leur engagement en politique.

La mondialisation

Le local, en quelque sorte laissé à lui-même face à un monde aux frontières de moins en moins étanches, devient le lieu de repli de l'individu « dénationalisé », comme base de l'affirmation « identitaire » sociale (et de plus en plus économique), portée par l'ensemble de la communauté.

Source : inspiré de C. MERCIER et al. (2009).

1.3 | GOUVERNANCE

La gouvernance est un terme récent, souvent associé à la gestion des grandes entreprises. Alors que la gouvernance d'entreprise vise un mode de gestion permettant une meilleure répartition du pouvoir entre les actionnaires et la direction, la gouvernance politique vise plutôt la transformation du rôle de l'autorité publique et du fondement de sa légitimité dans le cadre d'un modèle participatif (Mercier, 2009).

La gouvernance peut être définie comme un « processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux et d'institutions, en vue d'atteindre des objectifs définis et discutés collectivement, [et] renvoie [...] à l'ensemble d'institutions, de réseaux, de directives, de réglementations, de normes, d'usages politiques et sociaux, ainsi que d'acteurs publics et privés qui contribuent à la stabilité d'une société et d'un régime politique, à son orientation, à la capacité de diriger, et à celle de fournir des services et à assurer sa légitimité » (Le Galès, 2004).

Devant la complexité croissante des sociétés modernes, de nouveaux modes de gouvernance ont fait surface. Ces derniers sont mieux adaptés à la « société en réseaux », plus horizontaux et plus souples, impliquant une pluralité d'acteurs plutôt qu'une direction (Blondiaux et Sintomer, 2007). Ils appellent une gestion orientée vers l'élaboration et la mise en œuvre de l'action publique sur la base d'un

pouvoir partagé, que certains appellent la coproduction des politiques publiques (Lévesque, 2007).

1.4 | SOCIÉTÉ CIVILE

« Il faut six mois pour organiser des élections, dix ans pour installer une économie de marché, mais une génération pour créer une société civile. Or, sans société civile, il n'y a pas de démocratie » Ralf Dahrendorf, sociologue et homme politique.

La Banque mondiale a adopté une définition de la société civile mise au point par un certain nombre de centres de recherche réputés : « Le terme société civile désigne le large éventail d'organisations non gouvernementales et à but non lucratif qui animent la vie publique, et défendent les intérêts et les valeurs de leurs membres ou autres, basés sur des considérations d'ordre éthique, culturel, politique, scientifique, religieux ou philanthropique. Le terme organisations de la société civile (OSC) fait donc référence à un vaste éventail d'organisations : groupements communautaires, organisations non gouvernementales (ONG), syndicats, organisations de populations autochtones, organisations caritatives, organismes confessionnels, associations professionnelles et fondations privées » (Banque mondiale, 2011).

La dernière décennie a vu la montée en puissance de la société civile, en termes de taille, d'influence et de capacité. Les organisations de la société civile (OSC) sont également devenues des acteurs importants dans l'offre de services sociaux et dans la mise en œuvre de programmes divers. Leurs actions viennent compléter celles des pouvoirs publics.

1.5 | PARTICIPATION CITOYENNE

La notion de participation citoyenne est difficile à cerner parce qu'elle est issue de la conjugaison de plusieurs sens qui lui sont donnés. Toutefois, si nous définissons la citoyenneté par le droit et la capacité de participer directement ou indirectement aux affaires publiques, la participation citoyenne devient alors l'actualisation de ce potentiel, soit la forme active de la citoyenneté.

Cette citoyenneté active et engagée s'exprime par diverses formes d'engagement individuel et collectif visant une certaine transformation sociale d'un milieu et de la société. Elle s'exprime par une implication du citoyen dans les processus décisionnels le concernant et par une forme plus individuelle, avec l'insertion de la personne dans les projets communautaires (Mercier, Bourque et St-Germain, 2009).

Pour plusieurs jeunes Montréalais, la participation citoyenne est avant tout un devoir, et non un concept à définir. Selon eux, la participation citoyenne consiste à prendre ses respon-

Tableau 2

MONTRÉAL : UNE GOUVERNANCE MULTIPARTITE

La gouvernance métropolitaine repose sur plusieurs niveaux administratifs. La responsabilité métropolitaine est portée par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) depuis 2002. La région métropolitaine de Montréal comprend Montréal ainsi que 15 villes reconstituées après la fusion, le tout étant géré par un conseil d'agglomération.

À l'échelle de la région de Montréal, nous trouvons aussi le Conseil régional des élus (CRÉ), une instance créée par le gouvernement du Québec et chargée de la planification du développement économique. Celui-ci tombe aussi sous la juridiction du Centre local de développement (CLD), une instance qui s'occupe de développement local.

La ville de Montréal même est divisée en arrondissements, chaque arrondissement étant géré par une mairie d'arrondissement. À cette échelle, nous trouvons les corporations de développement économique communautaire (CEDC) qui, à Montréal, assurent la fonction de centres locaux de développement (CLD). Les CEDC voient aussi à la concertation des acteurs pour assurer le développement économique local et assument diverses responsabilités concernant le développement communautaire et social.

Source : inspiré de Klein et al. (2008).

sabilités, à donner son avis dans un esprit démocratique. « Il semble toutefois que la notion de devoir soit beaucoup plus associée à la participation citoyenne chez les jeunes issus de l’immigration que chez les autres. Selon l’opinion de ces derniers, cette participation relève davantage d’un choix individuel » (Lemieux, 2005, p. 8).

La participation citoyenne peut prendre plusieurs formes concrètes qui s’appuient sur les droits civiques, les droits politiques et les droits sociaux des citoyens. Dans cette perspective, la participation citoyenne regroupe trois formes de participation dans l’espace public : la délibé-

ration démocratique, la participation politique et la participation à la société civile (Lemieux, 2004).

Ces trois dimensions de la participation citoyenne, exposées plus en détail dans le tableau 3, sont aussi une inspiration pour la structure de cet avis. Dans les sections à venir, nous aborderons la participation citoyenne des jeunes Montréalais dans ses dimensions politiques, civiques et sociales.

Tableau 3

EXPRESSION DE CITOYENNETÉ ET FORMES DE PARTICIPATION

Expression de citoyenneté	Types de participation citoyenne	Objectifs	Espace de participation	Exemples
Citoyenneté politique	Politique (électorale)	Prendre part aux décisions de la collectivité	Arrondissements ou municipalités, commissions scolaires, gouvernements, etc.	Voter, se présenter comme candidat à une élection municipale, etc.
Citoyenneté civique	Démocratique (publique)	Influencer la collectivité en participant au débat public ou en occupant une fonction publique	Médias, lieux publics, Internet et réseaux sociaux, organismes démocratiques, syndicats, ONG, etc.	Rédiger une lettre ouverte, se mobiliser, organiser une conférence de presse, manifester, prendre la parole en public, siéger à un conseil d’administration, etc.
Citoyenneté sociale	Sociale ou civile	Améliorer son bien-être et celui de sa collectivité	Quartiers, milieux scolaires, voisinage, milieux de travail, entreprises, etc.	Faire du bénévolat, des dons, du compostage, de l’entraide, s’impliquer dans son milieu scolaire ou dans une association de sports et loisirs, etc.

Source : inspiré des travaux de Lemieux pour le compte du Conseil permanent de la jeunesse (2004) et de ceux de Mercier, Bourque et St-Germain (2009).

2

LA PARTICIPATION POLITIQUE

« Dans les démocraties, chaque génération est un peuple nouveau » Alexis de Tocqueville, historien et homme politique.

Historiquement, la citoyenneté politique est associée à l'avènement des démocraties représentatives et à la généralisation du droit de vote. « Elle confère des droits politiques aux citoyens, dont le droit de vote est le plus important d'entre eux. Le suffrage universel, par lequel les citoyens choisissent leurs représentants, est à la base de la légitimité du pouvoir politique » (Lemieux, 2004).

Le vote n'est évidemment pas le seul moyen pour un citoyen de participer aux décisions de sa municipalité. Participer, c'est aussi s'impliquer dans les élections municipales à titre de candidat¹ ou siéger au conseil d'administration d'un organisme public, par exemple. Ce sont autant de formes de participation politique, puisque cela signifie que nous pouvons prendre part directement aux décisions qui seront prises par les instances publiques.

Tous ces exemples de participation ont un point en commun : ils sont liés au pouvoir politique de la municipalité. Dans le cadre de cet avis, ces formes de participation citoyenne en particulier seront désignées par l'expression « participation politique ».

2.1 | LA PARTICIPATION ÉLECTORALE DES JEUNES

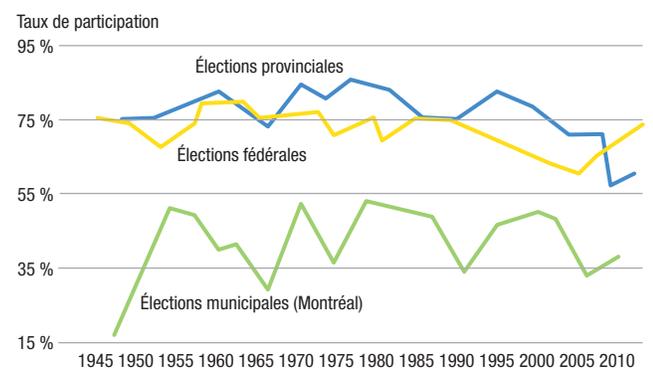
Le déclin de la participation électorale, tout particulièrement celle des jeunes, est une tendance lourde et profonde dans les sociétés démocratiques depuis la fin des années 1980. En dépit d'un certain degré de variation (à la hausse et à la baisse) d'une élection à l'autre, la tendance à la baisse constatée au Québec semble suivre celle observée aux élections fédérales², comme en témoigne le graphique suivant.

Les taux de participation aux élections municipales sont généralement plus faibles comparativement à ceux des élections provinciales et fédérales, ce qui s'expliquerait par un plus faible intérêt des citoyens pour les affaires municipales. La situation est particulièrement critique dans les grands centres urbains où les taux de participation ont tendance à être plus faibles que ceux du reste du Québec (Champagne et Patry, 2004). Les données sur le vote des jeunes sont encore plus alarmantes puisqu'elles traduisent, pour la plupart, le déclin de leur participation aux élections.

L'élection de septembre 2012 est toutefois marquée par une hausse du taux de participation pour chaque groupe d'âge par rapport au scrutin de 2008. La hausse la plus importante est observée chez les jeunes de 18 à 24 ans, dont le taux de participation est comparable à celui de 2007. Cette augmentation importante de la participation électorale est certainement expliquée en partie par les mobilisations étudiantes du printemps 2012, lesquelles ont généré un potentiel de mobilisation très élevé, surtout chez les jeunes. Seul le temps pourra nous dire si l'élection de 2012 marquera un renversement de la tendance de la participation électorale des jeunes.

Figure 1

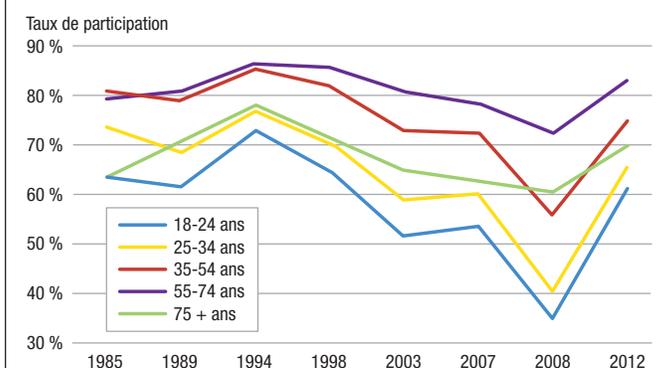
TAUX DE PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS FÉDÉRALES, PROVINCIALES ET MONTRÉALAISES



Source : archives des résultats des élections municipales d'Élections Canada, du Directeur général des élections du Québec et du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

Figure 2

TAUX DE PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS GÉNÉRALES PROVINCIALES PAR GROUPES D'ÂGE



Source : archives des résultats des élections municipales du MAMROT.

¹ Montréal compte 105 postes de maires, de conseillers municipaux et de conseillers d'arrondissement, dont 103 sont actuellement pourvus (28 mai 2013).

² Le taux de participation aux élections provinciales québécoises a toujours été de quelques points supérieur au taux de participation de l'ensemble des Canadiens aux élections fédérales.

Tableau 4

LE BUREAU DES ÉLECTIONS (ÉLECTION MONTRÉAL)

La Direction du greffe relève de la Direction générale de la Ville de Montréal. Elle est au centre des activités des conseils, du comité exécutif et des commissions permanentes. Gardienne de l'ensemble des documents de la Ville, la Direction du greffe assure la rédaction, la diffusion et la conservation des décisions de ces instances. Le greffier de la Ville est d'office président d'élections chaque fois qu'un poste électif devient vacant et pendant la période prévue pour la tenue des élections générales. Cette direction est aussi responsable des élections et des référendums municipaux ainsi que de toutes fonctions statutaires dévolues au greffier à titre d'officier public.

Source : site Web de la Ville de Montréal.

2.1.1 Baisse de la participation électorale des jeunes

La participation électorale suit un cycle tributaire de l'âge : pour diverses raisons d'ordre structurel, social, moral et économique, les jeunes seraient moins nombreux à se rendre aux urnes comparativement aux personnes plus âgées et, en vieillissant, ces jeunes abstentionnistes seraient plus susceptibles d'aller voter. Cette tendance est appelée « effet du cycle de vie ».

Cependant, plusieurs études récentes révèlent que cette tendance ne se vérifie plus autant que par le passé et que la tendance à voter davantage en vieillissant pourrait bien disparaître, à mesure que de nouvelles générations d'électeurs remplaceront les électeurs actuels. D'élection en élection, comme les cohortes les plus jeunes succéderont aux cohortes les plus âgées, le taux de participation électorale ne cessera de reculer. De fait, si cette tendance se maintient et que des cohortes jeunes, moins enclines à voter, continuent de remplacer des cohortes qui le sont davantage, le taux de participation électorale moyen pourrait chuter de façon radicale au cours des 10 ou 20 prochaines années.

C'est pourquoi les experts sont d'avis que l'une des avenues les plus prometteuses pour lutter efficacement contre le déclin général de la participation électorale serait d'augmenter le taux de participation électorale initiale, c'est-à-dire celui des jeunes.

2.1.2 Les déterminants de la participation électorale des jeunes

Outre l'âge, plusieurs facteurs influencent le taux de participation aux élections. Selon une étude d'André Blais et de Peter Loewen pour le compte d'Élections Canada sur la participation électorale des jeunes, de ces facteurs sociodémographiques, l'instruction et l'origine (le fait d'être né au Canada) sont ceux qui ont le plus d'incidence

sur la participation électorale. Les déterminants les plus importants sont toutefois l'intérêt pour la politique et le degré d'information au sujet de la politique.

Tableau 5

FACTEURS INFLUENÇANT LA PARTICIPATION ÉLECTORALE

Facteurs socio-démographiques	Facteurs politiques	Facteurs institutionnels et administratifs
Statut	Sens du devoir civique	Inscription sur la liste électorale
Éducation	Être intéressé à la politique	Mécanismes de votation
Âge et cycle de vie	Être informé sur la politique	Âge légal de voter
Attitudes et comportements	Contexte et enjeux électoraux	Mode de scrutin et efficacité du vote
Mobilité	Compétitivité des partis	

Source : inspiré de Blais et Lowen (2011).

■ Facteurs sociodémographiques

Il semble que l'éducation postsecondaire ait une grande incidence sur la décision de participer ou non aux élections : selon l'étude d'Élections Canada, le taux de participation chez les jeunes de 18 à 24 ans qui ont fait des études postsecondaires est supérieur de 9 % au taux de participation des autres jeunes, et cet écart atteint 17 % chez les jeunes de 25 à 30 ans (Blais et Lowen, 2011). Toutefois, il semblerait qu'au palier municipal, la scolarité soit un facteur qui influence beaucoup moins fortement la participation électorale qu'aux autres paliers de gouvernement. Les jeunes peu scolarisés votent un peu moins, mais les diplômés universitaires ne votent pas davantage (André Blais, Eugénie Dostie-Goulet, Patrick Fournier et Elisabeth Gidengil, 2007).

L'incidence du revenu est similaire, quoique moins importante que le niveau d'éducation. L'écart entre les personnes qui participent aux élections et dont le revenu familial est inférieur à 40 000 \$ et celles dont le revenu est supérieur à 40 000 \$ est de 6 % chez les 18 à 24 ans et de 11 % chez les 25 à 30 ans (Blais et Lowen, 2011).

Tableau 6

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET PARTICIPATION CITOYENNE

L'analyse de l'évolution du taux de sortie sans diplôme du secondaire, dans le réseau public, montre que beaucoup reste à faire pour contrer le phénomène du décrochage scolaire sur l'île de Montréal. En effet, le taux de décrochage scolaire chez les jeunes est en légère baisse à Montréal, mais il demeure toujours élevé comparativement au reste du Québec, depuis une décennie.

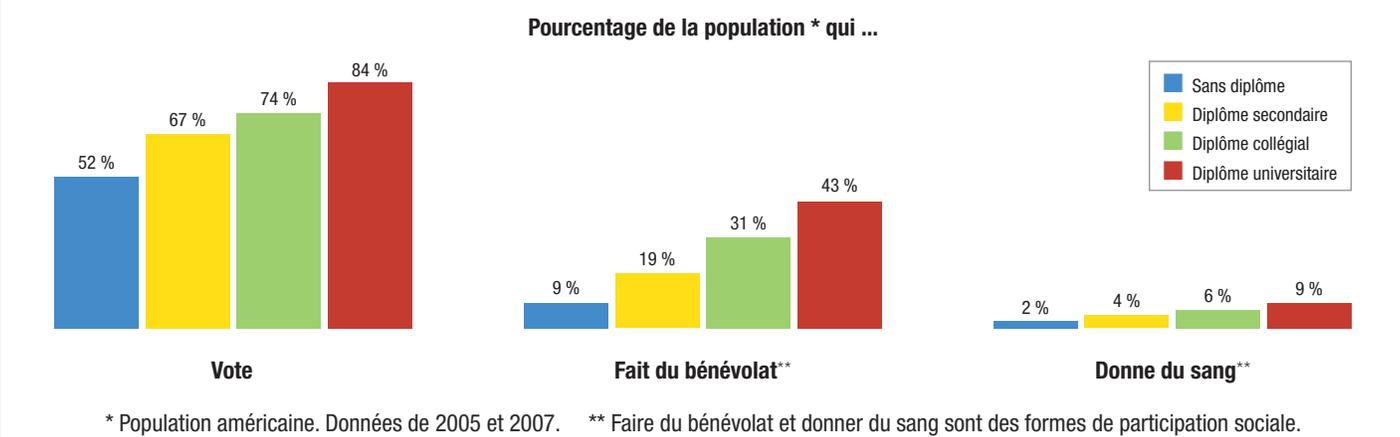
En 2008-2009, près du quart (24,6 %) des jeunes Montréalais ont quitté le réseau public sans diplôme ni compétences. Heureusement, d'une manière générale, ce taux a connu une légère baisse par rapport à ce qu'il était 10 ans plus tôt, soit en 1999-2000 (28,6 %).

Cette différence entre Montréal et le reste du Québec s'explique en partie par la vulnérabilité socioéconomique des jeunes de certains quartiers de Montréal. Sachant que la participation politique des jeunes est fortement liée à leur niveau d'éducation et à leur revenu, un effort supplémentaire doit être fait par la Ville de Montréal pour encourager la participation des jeunes décrocheurs ou provenant de milieux défavorisés.

Source : Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2012).

Figure 3

LA DIPLOMATION ET LA PARTICIPATION CITOYENNE



Source : *Journal of Public Economics*, College Board, McKinsey & Company.

Le fait d'être aux études semble avoir également une incidence. Les jeunes de 18 à 24 ans qui étudient sont plus susceptibles de participer aux élections (l'écart est de 9 points de pourcentage). Il n'y a cependant pas d'écart chez les jeunes de 25 à 30 ans.

Enfin, le fait d'être né au Canada ou non à une grande incidence sur la décision de participer aux élections, mais cette incidence diminue avec l'âge. Selon l'étude d'Élections Canada, chez les jeunes de 18 à 24 ans, l'écart entre ceux qui sont nés au Canada et ceux qui n'y sont pas nés atteint 12 points de pourcentage; aucun autre facteur sociodémographique n'entraîne un écart aussi important. Toutefois, cet écart diminue rapidement puisqu'il n'est que de 4 points de pourcentage chez les jeunes de 25 à 30 ans. Ces résultats donnent à penser qu'il faut, aux personnes nées à l'extérieur du Canada, un peu plus de temps pour se familiariser avec la politique canadienne et développer un sentiment d'appartenance à leur milieu. De plus, nous ne savons pas si les données incluent les

résidents permanents (qui n'ont pas le droit de vote). Si tel est le cas, cette tendance pourrait s'expliquer en partie par le fait que les nouveaux arrivants ne peuvent pas voter dès leur arrivée, mais qu'avec les années, ils obtiennent la citoyenneté qui leur donne le droit de vote. Une enquête sur la diversité ethnique de Statistique Canada a révélé que cette tendance du vote à l'échelle fédérale est similaire à celle des élections provinciales et municipales, les personnes arrivées au Canada depuis longtemps étant plus susceptibles d'avoir voté que celles arrivées récemment (Statistique Canada, 2003).

Il faut également considérer la grande mobilité des jeunes. Dans l'ensemble de la population, les jeunes représentent le groupe qui migre le plus, notamment pendant leurs études. Cette situation a deux effets majeurs sur le droit de vote. Premièrement, les étudiants qui habitent une nouvelle ville ou un nouveau quartier peuvent ne pas connaître les enjeux de la politique locale et les acteurs en présence dans

leur nouvel environnement. Leur sentiment d'appartenance à leur communauté locale risque d'être plus faible. En deuxième lieu, un jeune électeur qui n'a pas effectué son changement d'adresse est inscrit sur la liste électorale dans la circonscription de ses parents. Le jour des élections, un jeune inscrit dans la mauvaise circonscription ne peut donc voter que s'il se rend dans sa circonscription d'origine.

Une partie de la solution pourrait se trouver dans l'installation de bureaux de révision de la liste électorale et de bureaux de vote là où les jeunes se trouvent en plus grand nombre : les établissements d'enseignement postsecondaire. Les étudiants devraient avoir l'opportunité de s'inscrire à la liste électorale et de voter³, à l'école ou dans leur district électoral, sur un terrain qui leur est familier.

Recommandation 1

Qu'Élection Montréal privilégie l'ouverture de bureaux de révision de la liste électorale et de bureaux de scrutin, lorsque la loi le permettra, dans des endroits fréquentés par les jeunes tels que les établissements d'éducation postsecondaire.

■ Facteurs politiques

De toute évidence, une personne qui *considère que voter est un devoir* est plus susceptible de voter qu'une autre pour laquelle cela ne l'est pas. Celui qui vote par devoir n'a pas besoin d'être attiré aux urnes par une brochette attrayante de candidats, de partis ou de politiques, ni par une course serrée qui donnerait plus de poids à son vote. L'électeur consciencieux, motivé par le devoir civique, estime que l'exercice du droit de vote est important en soi.

À l'instar de leurs aînés, les jeunes votent principalement par sens du devoir civique. Toutefois, il semblerait que les plus jeunes ne soient pas aussi nombreux à partager ce point de vue. Selon Pammett et LeDuc, 26,2 % des Canadiens considèrent qu'il est peu ou pas important de voter. Ils expliquent aussi qu'il y a une baisse importante du sens du devoir civique chez les cohortes d'électeurs ayant obtenu le droit de vote depuis 1993. Les jeunes ne seraient pas aussi nombreux à s'entendre sur l'importance de voter que l'étaient les générations précédentes.

L'*intérêt des gens pour la politique* est un autre important facteur de participation électorale. Il n'est guère surprenant de constater que les personnes se disant très intéressées par la politique sont plus susceptibles de voter. Selon l'étude d'Élections Canada citée précédemment, il y a chez les jeunes de 18 à 24 ans un écart de 22 points de pourcentage entre ceux qui ont affirmé avoir un intérêt moyen ou élevé pour la politique et ceux qui ont affirmé être peu intéressés. Cet écart est encore plus important chez les 25 à 30 ans, atteignant 28 points de pourcentage (Blais et Lowen, 2011).

 *La transparence et la bonne gestion seraient déjà des pas dans la bonne direction. Difficile de convaincre du bien-fondé de la participation politique et collective dans le contexte actuel. Je vois difficilement comment on peut favoriser la participation des jeunes sans mettre de l'avant l'idée de la défense du bien commun – qui est supposée être le propre du politique.* Répondant du sondage

La tendance est la même quand on observe le degré d'*information sur la politique*. Les jeunes de 18 à 24 ans moyennement ou très informés sur le plan politique sont 23 points de pourcentage plus nombreux à voter que ceux peu informés à ce sujet. Cet écart augmente pour atteindre 27 points de pourcentage chez les 25 à 30 ans. Tout comme l'intérêt pour la politique, le degré d'information sur la politique joue un rôle très important dans la décision de participer aux élections (Blais et Lowen, 2011).

Blais et Lowen ont également constaté que les Canadiens qui avaient utilisé Internet pour obtenir de l'information étaient plus susceptibles de voter. Chez les plus jeunes, l'écart de participation entre ceux ayant obtenu de l'information sur Internet et les autres est de presque 16 points de pourcentage. Ce taux atteint 26 points de pourcentage chez les 25 à 30 ans (Blais et Lowen, 2011). Les auteurs estiment que l'accès à Internet permet probablement d'obtenir plus facilement l'information requise pour voter et que c'est probablement pour cette raison que le taux de participation est plus élevé chez les personnes utilisant Internet.

³ L'Assemblée nationale a adopté, le 23 avril 2013, le projet de loi 13 afin que les étudiants puissent voter dans leur établissement d'enseignement postsecondaire, mais seulement lors des élections provinciales. Le comité exécutif de Montréal a adopté le 8 mai 2013 une résolution pour qu'une demande soit officiellement formulée au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) à cet effet. Nous espérons que le Ministère donnera suite à cette demande pour l'élection municipale de novembre 2013.

Tableau 7

LE SIMULATEUR BUDGÉTAIRE, UN OUTIL D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Grâce à un simulateur budgétaire accessible en ligne, les arrondissements du Plateau-Mont-Royal (budgetplateau.com) et du Sud-Ouest (budgetsudouest.com) donnent la possibilité à leurs citoyens de mieux comprendre la réalité budgétaire à laquelle leur arrondissement doit faire face.

Qu'il s'agisse de propreté, de déneigement, d'entretien de rues, de culture, de sports ou de loisirs, les utilisateurs peuvent se substituer aux politiciens le temps de la création d'un budget équilibré. Par essais et erreurs, selon leurs convictions ou en soupesant les impacts de leurs choix, ils doivent se prononcer sur les montants consacrés à ces activités qui constituent une bonne partie du budget de fonctionnement. Une version améliorée du simulateur permet de prioriser à la fois les dépenses et les sources de revenus de l'arrondissement, dans un souci d'équilibre budgétaire.

En plus de démystifier les finances de leur arrondissement, les données recueillies sont analysées par l'arrondissement et guident les élus en vue des prochaines discussions sur le budget.

Source : site Web de la Ville de Montréal.

Les événements organisés pendant les campagnes électorales peuvent aussi inciter les gens à aller voter. Aux élections fédérales et provinciales, le débat des chefs est l'événement le plus important pour les partis. Il permet aux auditeurs d'avoir une meilleure idée de ce qui distingue les partis et peut leur donner des raisons concrètes de se rendre au lieu de scrutin pour déposer leur bulletin de vote, le jour de l'élection. Chez les jeunes de 18 à 24 ans et de 25 à 30 ans, l'écart de participation entre ceux qui ont regardé le débat et ceux qui ne l'ont pas regardé est de 24 points de pourcentage (Blais et Lowen, 2011).

Chaque élection étant bien différente, le contexte et les enjeux électoraux peuvent également contribuer de façon importante à augmenter ou réduire le taux de participation électorale. Nous entendons souvent dire que les jeunes ne s'intéressent pas à la politique parce que les partis et les politiciens n'accordent pas assez d'importance aux enjeux qui leur tiennent à cœur.

Il semble que le *caractère compétitif* du contexte électoral ait aussi une incidence sur la participation. Plus des élections sont compétitives, plus la motivation à voter est grande et plus le taux de participation est élevé (Franklin, 2004).

⁴ Avec le vote par machine à dépouillement, les électeurs font un trou dans leur bulletin, lequel est ensuite scanné, puis compté par un ordinateur central (Université de Carlton, 2010).

⁵ Le vote par borne électronique se fait à l'aide d'un ordinateur, dans un lieu contrôlé par des fonctionnaires électoraux. Il diffère du vote par machine de dépouillement notamment par le fait que le vote s'effectue sur Internet, ce qui permet de voter de n'importe quel bureau de scrutin.

■ Facteurs institutionnels et administratifs

Pour diverses raisons, les jeunes composent en général l'un des plus faibles taux d'*inscription* des électeurs. Tel que nous l'avons mentionné précédemment, les jeunes adultes sont particulièrement mobiles. Ils déménagent souvent pour faire des études ou simplement dans le cadre d'un mode de vie qui repose sur le désir de voyager, de changer d'emploi, etc. Pour cette tranche de la population, les risques de ne pas être inscrit sur la liste électorale ou que les renseignements y figurant soient inexacts sont plus élevés.

De plus, les jeunes très mobiles ne reçoivent pas toujours la carte d'information de l'électeur (CIE), un important facteur associé à une participation plus faible. Selon un sondage commandé par la Ville de Toronto dans le cadre de l'élection de 2010, 65 % des Torontois ont affirmé avoir reçu une CIE à leur adresse actuelle, alors que 26 % ont dit ne pas l'avoir reçue (Ipsos Reid, 2010). Pour s'attaquer à ce problème, certains spécialistes proposent d'envisager d'autres méthodes de distribution de cette carte, notamment la distribution électronique.

Il faut également considérer le fait que pour être admissible au vote aux élections municipales, les jeunes doivent être de citoyenneté canadienne, domiciliés sur le territoire de la municipalité depuis au moins six mois ou être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois.

Les nouveaux *mécanismes de votation* sont souvent considérés comme une solution pour faire augmenter la participation au vote. Ces mécanismes incluent le vote par correspondance, le vote par procuration, le vote par anticipation, le vote itinérant et le vote électronique. L'expression vote électronique est un terme général désignant une multitude de méthodes de vote faisant appel à la technologie électronique, dont les principaux types sont le vote par machine de dépouillement⁴, le vote par ordinateur au bureau de scrutin⁵ et le vote à distance par Internet.

De tous ces nouveaux mécanismes de votation, le vote à distance par Internet est le plus susceptible d'améliorer l'accès au processus électoral (Université de Carlton, 2010). Les machines de dépouillement ou les bornes requièrent davantage d'efforts de la part des électeurs que de simplement voter à partir de chez eux ou du travail. Les gens, et les jeunes en particulier, réalisent plus de transactions que jamais sur leur

téléphone ou leur ordinateur personnel, et ce phénomène ne fera que s'amplifier dans la prochaine décennie (Université de Carlton, 2010). Selon le Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations (CEFRIO), « les internautes sont 35,2 % à réaliser des transactions et 69,0 % à rechercher de l'information sur des sites Web gouvernementaux. Comparativement à 2010, ces activités sont en hausse de 8,6 points de pourcentage dans le cas des transactions en ligne et de 6,9 points de pourcentage en ce qui a trait à la recherche d'informations sur des sites Web gouvernementaux » (CEFRIO, 2012, p. 7).

Au Québec, les nouveaux mécanismes de votation électronique font l'objet d'un moratoire depuis les ratés du vote par machine de dépouillement, en 2005. Toutefois, le vote par Internet a déjà été expérimenté à l'échelle municipale dans une poignée de villes canadiennes (Université de Carlton, 2010) et devrait faire l'objet d'un projet-pilote lors d'une élection partielle fédérale dans les prochaines années.

L'âge légal de voter peut avoir des conséquences sur la participation électorale. Au Québec, l'âge légal de voter a été abaissé en 1963, passant de 21 à 18 ans. Selon Mark Franklin, spécialiste de la participation électorale, le fait d'avoir abaissé l'âge légal de voter aurait un impact négatif sur le taux de participation électorale. La période entre 18 et 21 ans serait le pire moment pour exercer son droit de vote pour la première fois puisque les jeunes ne sont ni dans un contexte scolaire généralement identique, ni dans une situation de marché du travail. Ils sont préoccupés par autre chose que les affaires publiques et risquent de développer une habitude de non-participation.

Vu l'impossibilité de restaurer l'âge du vote à 21 ans, l'auteur propose de le réduire. De cette façon, les jeunes qui pourraient voter à partir de 16 ans recevraient du soutien en milieu scolaire, dans des cours obligatoires et des projets éducatifs liés aux élections qui permettraient une meilleure sensibilisation des jeunes électeurs. À cet âge, les parents seraient en meilleure position pour donner l'exemple aux jeunes qui, généralement, résident encore au domicile familial. De plus, les chances que les jeunes soient bien intégrés à leur milieu seraient plus élevées (Franklin, 2004).

En Autriche, où l'on peut voter à 16 ans depuis 2007, il a été déterminé qu'accorder un tel droit avait bien stimulé la participation et l'intérêt à court terme. Au Québec, l'idée d'abaisser de nouveau l'âge légal du vote est loin de faire consensus, même chez les jeunes. Le manque de connaissances et de maturité politiques est fréquemment mentionné comme un argument majeur contre le droit de vote à 16 ans.

Enfin, lorsque les chercheurs s'intéressent au mode de scrutin, l'hypothèse est toujours la même : plus le *mode de scrutin* est proportionnel, plus la participation est favorisée. Par l'adoption d'un mode de scrutin proportionnel ou mixte, les électeurs se sentiraient moins aliénés et plus efficaces, car chacun de leurs votes compterait. Enfin, la proportionnelle augmente le nombre de partis, ce qui permet à un plus grand nombre d'opinions d'être représentées. Les chercheurs croient que cette augmentation de la participation est attribuable aux électeurs habituellement abstentionnistes qui, grâce à un éventail politique plus grand, trouvent que leur vote n'est plus gaspillé. Une telle transformation de notre système électoral, à l'échelle locale, est toutefois difficile à envisager à court terme.

Plusieurs de ces facteurs ont le potentiel d'encourager la participation électorale des jeunes Montréalais et le CjM est d'avis que la Ville de Montréal devrait consulter les citoyens sur le sujet. Une fois la population consultée, la Ville pourrait prendre position et entamer les démarches nécessaires auprès du gouvernement provincial pour modifier la législation en conséquence.

Recommandation 2

Que la Ville de Montréal organise une consultation publique pour étudier différents moyens de favoriser la participation électorale, incluant les nouveaux mécanismes de votation et l'abaissement de l'âge du vote à 16 ans.

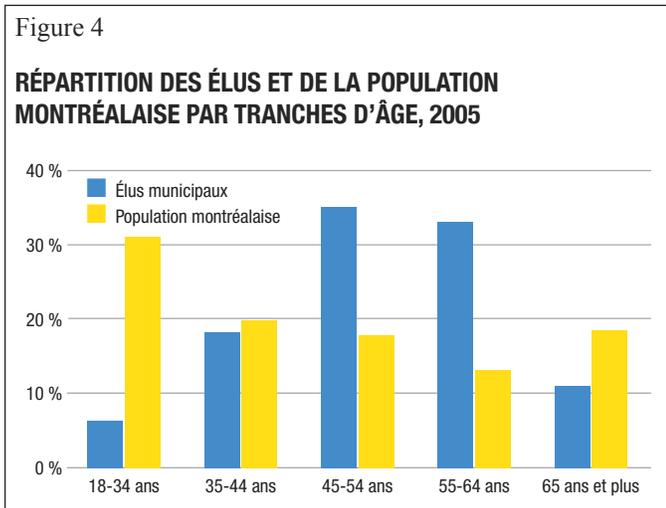
2.2 | LES JEUNES ÉLUS ET LES PARTIS POLITIQUES

La démocratie représentative est formée, d'une part, de citoyens qui exercent leur droit de vote et, d'autre part, de candidats qui souhaitent les représenter. Exercer une charge publique, à titre de conseiller ou de maire par exemple, est une forme encore plus active de participation politique.

Force est de constater qu'il y a bien peu de jeunes élus municipaux au Québec. Selon le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), 8 % des élus lors du scrutin de 2005 appartenaient au groupe d'âge des 18 à 34 ans, alors que ceux-ci comptaient pour plus de 20 % de la population totale. Dans toute la province, seulement 2 % des maires et 9 % des conseillers sont de ce groupe d'âge.

Le déficit de représentation est encore plus accentué dans la métropole. Pour la même élection, à Montréal, seulement 3 % des personnes élues étaient âgées de 18 à 34 ans, toutes ayant été nommées conseillères et

conseillers municipaux. Pour l'élection municipale de 2009, ce pourcentage était en légère augmentation, à 5,5 %. Comme nous pouvons l'observer dans le graphique ci-dessous, les jeunes représentent près du tiers de la population montréalaise en âge de voter, mais sont largement sous-représentés politiquement.



Source : archives des résultats des élections municipales du MAMROT et estimation de la population des municipalités du Québec de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Cette situation s'explique partiellement par un désintérêt grandissant des jeunes envers les partis politiques, incluant les partis municipaux. Des tendances identiques ont été remarquées dans la plupart des démocraties libérales industrialisées. Bien que la comparaison soit délicate avec la situation qui prévaut à Montréal, un sondage mené en 2000 par le Réseau canadien de recherches en politiques publiques indique qu'en l'espace de quelques années, la présence des jeunes au sein des partis canadiens a connu une baisse considérable. Dans un sondage remontant à 1990, environ 10 % des 18 à 25 ans déclaraient être ou avoir été membres d'un parti. Dix ans plus tard, il n'y en avait plus que 2 % (Young et Cross, 2007).

Le problème va au-delà de l'adhésion de nouveaux membres : l'identification à un parti donné est inconcevable pour plusieurs jeunes, qui sont culturellement déconnectés du monde de la politique. Les groupes représentatifs de mouvements sociaux semblent avoir plus de facilité à attirer l'attention des jeunes, comme nous le verrons dans la partie 3, sur la participation démocratique et sociale.



Ma participation au Jeune Conseil de Montréal m'a donné envie de m'impliquer plus et surtout de m'informer plus sur les sujets et enjeux municipaux. La Ville de Montréal devrait vanter et publiciser ce genre d'événements, et en créer d'autres, à plus petite et à plus grande échelle.
Répondant du sondage

Tableau 8

INITIATION À LA DÉMOCRATIE MUNICIPALE : LE JEUNE CONSEIL DE MONTRÉAL

Chaque année depuis sa première édition en septembre 1987, le Jeune Conseil de Montréal (JCM) réunit des dizaines de jeunes âgés de 18 à 30 ans qui simulent, avec le plus d'exactitude possible, la structure et les délibérations du Conseil de ville de Montréal.

Chaque participant agit à titre de conseiller de ville et est invité à faire part de ses opinions sur les trois projets de règlement soumis durant la simulation pour être modifiés, bonifiés, débattus et votés. Aucun sujet n'est tabou et il n'y a pas de ligne de parti lors des débats sur les projets de règlements et sur les motions de conseillers, ce qui a permis au JCM de traiter d'enjeux de toutes les sortes dans les dernières années : itinérance, logements abordables, gouvernance participative, accès aux berges de l'île, prostitution, etc.

Depuis 2011, le Jeune Conseil de Montréal organise le CS-18, une simulation parlementaire pour les jeunes de 14 à 17 ans qui habitent Montréal. Les jeunes participants y jouent le rôle de conseillers municipaux qui auront à se prononcer sur un enjeu important de la ville de Montréal. Après avoir discuté du projet, l'avoir modifié avec leurs propres idées et opinions, les jeunes conseillers débattent de sa viabilité. Ils votent ensuite pour déterminer si, oui ou non, les solutions proposées par le projet de règlement seront mises en application.

Par ces deux activités, le Jeune Conseil de Montréal promeut l'engagement citoyen chez les jeunes en les initiant à la vie politique montréalaise et à la démocratie représentative. De par ses mandats, il contribue au développement des aptitudes d'analyse, de recherche et d'art oratoire des participants ainsi qu'à leur compréhension des grandes questions touchant la vie municipale de Montréal.

Source : site Web du Jeune Conseil de Montréal.

2.3 | PISTES DE RÉFLEXION POUR FAVORISER LA PARTICIPATION POLITIQUE DES JEUNES MONTRÉLAIS

Favoriser le développement des compétences civiques des jeunes

D'après les études sur la participation des jeunes, il y aurait plusieurs façons de les encourager à voter, notamment

l'éducation civique. Les études montrent que l'éducation civique est liée à une meilleure connaissance de la politique et à une intention accrue de voter, deux importants indices de participation électorale.

Le système scolaire, dont l'éducation à la citoyenneté est une prérogative importante, a évidemment un rôle important à jouer dans le développement des compétences civiques des jeunes. Notre sondage a révélé que plusieurs répondants sont d'avis que les écoles devraient jouer un rôle plus actif dans l'éducation à la citoyenneté, afin d'augmenter à long terme la participation citoyenne des jeunes. Il existe déjà plusieurs initiatives visant à familiariser les jeunes avec le processus électoral et les institutions politiques, tel que le programme *Électeurs en herbe*.

Tableau 9

LE PROGRAMME ÉLECTEURS EN HERBE

Électeurs en herbe est un programme d'éducation à la citoyenneté non partisan qui vise à initier les jeunes à l'exercice de la démocratie et à leur faire connaître le fonctionnement de nos institutions démocratiques. Le projet consiste à organiser des activités pédagogiques et ludiques, incluant une simulation d'élections dans les écoles secondaires, les maisons de jeunes et les organismes jeunesse lors d'une vraie campagne électorale. Il s'adresse principalement aux adolescentes et adolescents, mais peut également être réalisé au 3e cycle du primaire. Des expériences similaires ailleurs dans le monde ont démontré qu'un tel projet a un impact positif sur la participation citoyenne et électorale future des jeunes.

Depuis 2001 et après 11 éditions, 205 000 jeunes ont pris part aux différentes activités proposées par *Électeurs en herbe* et près de 161 000 jeunes ont participé à une simulation électorale. Des activités ont eu lieu dans quelque 1 200 écoles, maisons de jeunes et organismes jeunesse.

Source : site Web d'*Électeurs en herbe*.

Bien qu'il soit difficile d'influer sur l'orientation de l'instruction civique dans les écoles, certaines municipalités ont pris d'intéressantes initiatives pour sensibiliser les jeunes étudiants à la vie municipale.

L'activité éducative *Apprentis citoyens*

Le Centre d'histoire de Montréal, par exemple, a développé la visite éducative *Apprentis citoyens*, avec la participation de la Section des archives de la Ville de Montréal, dans le cadre d'une exposition temporaire présentée au Centre d'histoire de Montréal en décembre 1998.

L'activité a été tellement appréciée des enseignants et des écoliers que le Centre d'histoire de Montréal l'a incluse dans ses visites éducatives courantes dès l'année suivante,

en intégrant des éléments de l'exposition temporaire dans l'exposition permanente du musée. Au moment du renouvellement de l'exposition permanente du Centre d'histoire de Montréal en 2001, la visite a été conservée et revue.

Bien qu'elle convienne aussi à des élèves de premier cycle du secondaire, cette activité vise à initier les écoliers scolaires de 2^e et de 3^e cycles du primaire à la démocratie municipale montréalaise ainsi qu'aux concepts de démocratie et de citoyenneté. Pendant la visite, les écoliers parcourent l'histoire de la ville grâce, entre autres, à des réalisations d'anciens maires; ils font aussi l'expérience du vote et ils apprivoisent la démocratie ainsi que l'administration municipale.

Le *City Hall School* de la Ville de Calgary

La Ville de Calgary organise depuis plus de 10 ans un programme éducatif intitulé *City Hall School*. Ce programme éducatif, réalisé conjointement avec le milieu scolaire, s'adresse aux élèves du primaire et du secondaire. Les enseignants qui désirent y participer doivent inscrire leur groupe avant le début de l'année scolaire. Ces derniers auront la chance de passer une semaine complète dans les différents services de l'administration municipale.

Les élèves acquièrent une compréhension de l'administration municipale par des séances du conseil municipal simulées et une visite du bureau du maire; ils travaillent aussi avec les conseillers municipaux, les travailleurs sociaux, les services de police, des historiens et d'autres employés de la Ville. Après une semaine, les élèves, les enseignants et les parents bénévoles repartent avec non seulement un sentiment accru de fierté civique, mais aussi une meilleure compréhension des services offerts par leur Ville.

Les enseignants intéressés par ce programme éducatif reçoivent une formation en vue de leur visite et peuvent adapter leur programme éducatif en conséquence. La semaine d'activités est donc l'aboutissement d'une année de sensibilisation en salle de classe. Chaque groupe d'élèves a un parcours unique, adapté à son programme éducatif. Si le programme éducatif d'une classe porte sur le développement durable, par exemple, les élèves peuvent visiter une usine d'épuration des eaux ainsi qu'un centre de compostage.

Ce programme offre une occasion unique aux élèves et aux enseignants de plonger au cœur de l'administration de leur municipalité et de devenir des citoyens mieux informés et plus engagés. C'est également une opportunité de sensibiliser les jeunes aux différentes opportunités d'emploi dans le domaine municipal.

Nous croyons que la Ville de Montréal aurait intérêt à mettre en œuvre ce genre de programme, qui pourrait grandement contribuer à informer les jeunes sur le fonctionnement de leur Ville et à en faire de meilleurs citoyens. De tels programmes vont dans le sens des orientations de la Stratégie jeunesse montréalaise en multipliant les occasions d'échanges et de rapprochements entre les jeunes, les intervenants et les élus et contribuent au développement du leadership chez les jeunes.

L'activité éducative *Apprentis citoyens* du Centre d'histoire de Montréal contribue aussi à l'atteinte de cet objectif, mais il s'adresse principalement aux jeunes du primaire. Il est important que les élèves du secondaire, qui seront bientôt en âge de voter, soient eux aussi sensibilisés au fonctionnement de leur municipalité.

Recommandation 3

Que la Ville de Montréal étudie la possibilité de mettre en œuvre un programme éducatif inspiré de la *City Hall School* de Calgary, en partenariat avec les commissions scolaires de Montréal.

Plusieurs jeunes sondés nous ont fait part de leur intérêt à inviter les politiciens municipaux dans le milieu scolaire afin de sensibiliser les élèves et les étudiants au rôle des élus, au fonctionnement de la Ville et à l'importance de voter aux élections municipales. Organiser des débats publics avec les candidats dans les écoles secondaires ou les cégeps en période électorale peut également être une bonne façon d'intéresser à la politique des jeunes qui, autrement, ont peu de contact avec les politiciens.

Par ailleurs, il existe plusieurs moyens pour les jeunes Montréalais de développer leurs compétences civiques à l'extérieur de la salle de classe. L'École d'été de l'Institut du Nouveau Monde en est un très bon exemple.

Tableau 10

L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

L'Institut du Nouveau Monde (INM) est un organisme non partisan dont la mission est de favoriser la participation citoyenne et de renouveler les idées au Québec. L'action de l'INM a pour effet d'encourager la participation citoyenne et de contribuer au développement des compétences civiques, au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques.

L'INM organise chaque été une école de citoyenneté destinée à des jeunes de 15 à 35 ans, dans le but d'encourager les jeunes citoyens québécois à participer aux débats publics et, ainsi, à devenir de meilleurs citoyens. Chaque été, des centaines de jeunes Québécois se réunissent pour passer ensemble quelques jours d'exception. L'INM organise également des écoles d'hiver, s'adressant aux étudiants du collégial de toutes les régions du Québec et de toutes origines et cultures.

L'INM contribue également aux dialogues entre citoyens et experts (les Rendez-vous stratégiques de l'INM), publie annuellement *L'état du Québec*, promeut et soutient l'entrepreneuriat social et l'innovation sociale avec son programme *À go, on change le monde!* et propose plusieurs programmes destinés à l'information, à la délibération et à la mobilisation des citoyens. En 2010, 2011 et 2012, l'INM a coorganisé à Montréal les Assemblées mondiales de Civicus – Alliance mondiale pour la participation citoyenne.

Source : site Web de l'INM

Semaine montréalaise de la participation citoyenne

Alors qu'il est plutôt facile de joindre des jeunes déjà engagés dans leur collectivité (généralement des étudiants inscrits au cégep ou à l'université), le défi est d'y inviter ceux qui n'ont pas l'habitude de participer. Les organismes du milieu communautaire peuvent être de précieux alliés pour prendre contact avec ces jeunes moins politisés.

Une option intéressante pour encourager cette clientèle à participer à des activités contribuant à développer son sens civique serait l'organisation annuelle d'une semaine montréalaise de la participation citoyenne. Cette semaine aurait pour objectifs de sensibiliser les jeunes Montréalais à l'importance de la participation citoyenne et de leur démontrer les impacts réels d'un engagement dans sa communauté. Ce serait également la semaine à privilégier pour accueillir les jeunes étudiants montréalais à l'hôtel de ville, dans le cadre du programme éducatif inspiré de la *City Hall School* de Calgary, mentionné précédemment.

Cette semaine sur le thème de la participation citoyenne serait l'occasion idéale pour la Ville et ses partenaires du milieu social et communautaire d'encourager les différentes formes de participation citoyenne. Grâce à un soutien financier et technique adéquat, ces organismes jeunesse auraient l'occasion d'offrir à leur clientèle des

activités d'initiation, de formation et de perfectionnement en lien avec la participation citoyenne. Ces deux recommandations sont en lien direct avec les orientations de la Stratégie jeunesse à l'égard de la gouvernance et de l'engagement citoyen, notamment parce qu'elles favorisent la mise sur pied d'actions et de stratégies concertées entre la Ville et les grands partenaires montréalais.

Recommandation 4

Que la Ville de Montréal organise annuellement, de concert avec les organismes montréalais intéressés, une semaine montréalaise de la participation citoyenne et contribue au financement d'activités d'initiation, de formation et de perfectionnement en lien avec la participation citoyenne réalisée par des organismes jeunesse dans le cadre de cette semaine thématique.

Emplois lors des élections

Les élections générales municipales sont une occasion privilégiée d'informer les jeunes sur le fonctionnement du processus électoral et les façons d'y participer. Plusieurs postes de scrutateurs et de secrétaires de bureau de vote doivent être pourvus à chaque élection générale, fournissant aux jeunes une belle occasion de se familiariser avec le processus électoral, tout en étant payé pour le faire.

Il faut offrir plus d'emplois étudiants aux jeunes, afin de les impliquer directement dans le fonctionnement de leur Ville. Répondant du sondage

Recommandation 5

Qu'Élection Montréal mette sur pied une campagne de recrutement ciblant les jeunes Montréalais pour l'embauche de personnel électoral lors des élections générales municipales.

Information sur les candidats et les programmes

Des études menées par Howe, Johnston et Blais ont conclu que les jeunes connaissent mal non seulement la politique en général, mais également les campagnes électorales. Les jeunes sont moins susceptibles que leurs aînés d'établir les différentes positions des partis politiques, même sur des questions qu'ils jugent prioritaires. À titre d'exemple, l'étude électorale canadienne de 2004 a montré que les moins de 30 ans étaient rarement en mesure de nommer un parti politique partageant leur principale préoccupation.

Sachant que la politique municipale est généralement moins bien couverte par les médias traditionnels que la politique provinciale et fédérale, il y a lieu de s'inquiéter.

Par ailleurs, notre sondage et plusieurs enquêtes sur les jeunes Canadiens démontrent que ces derniers ne sont pas satisfaits de leur degré de connaissance politique. Plusieurs d'entre eux pensent qu'ils ne connaissent pas suffisamment le processus politique et qu'ils ne sont pas suffisamment informés pour voter convenablement. Fournir une information neutre et adaptée aux besoins des jeunes Montréalais est donc prioritaire pour encourager leur participation politique. Cette information devrait provenir d'une source non partisane de bonne réputation. Des initiatives non partisans existent déjà, mais elles requièrent un soutien externe constant pour élargir la portée de leurs travaux et en améliorer la qualité.

L'élaboration d'un outil électronique d'aide au vote, par exemple, permettrait aux jeunes Montréalais d'en apprendre davantage sur les plateformes des partis politiques, de stimuler la discussion sur une variété d'enjeux et d'encourager la participation électorale. En Finlande, ce genre d'outil, conçu au milieu des années 1990, représente la source d'information électorale la plus importante des jeunes électeurs (Wagner, 2012) et aide une large proportion des utilisateurs à décider pour qui voter.

Il faut expliquer aux jeunes clairement ce que sont les idées de chaque élu et de son parti, car même moi, je ne comprends pas grand-chose à cela. Répondant du sondage

Recommandation 6

Qu'Élection Montréal diffuse une information neutre et adaptée aux préoccupations des jeunes Montréalais sur les différents partis politiques et leurs plateformes en vue des élections de 2013, notamment par l'élaboration d'un outil électronique d'aide au vote.

Tableau 11

OUTIL ÉLECTRONIQUE D'AIDE AU VOTE : LA BOUSSOLE ÉLECTORALE

La Boussole électorale est un outil éducatif mis au point par des politologues et disponible lors de campagnes électorales. À partir des réponses d'un individu à une série de questions conçues pour une élection donnée, la Boussole électorale génère une analyse comparant son point de vue avec les plateformes de chacun des partis politiques. Cette analyse est effectuée à l'aide d'une base de données qui contient les positions de chaque parti sur les enjeux inclus dans l'outil.

La Boussole électorale est mise au point par un organisme à but non lucratif administré par un réseau d'universitaires du Québec et du Canada, sous la supervision d'un comité scientifique comprenant plusieurs experts reconnus dans le domaine des politiques électorales.

Cet outil est fondé sur le principe qu'un électorat informé et engagé est essentiel à une démocratie vigoureuse. Il vise à accroître le flot d'information disponible pour les citoyens en analysant le discours politique et en permettant la comparaison des propositions faites par les différents partis. Ce faisant, la Boussole électorale encourage la discussion sur les enjeux incontournables ainsi que sur d'autres questions qui, sans elle, auraient été peu ou pas considérées durant la campagne électorale. De plus, elle rend les candidats responsables de leurs déclarations publiques. Enfin, la Boussole fournit aux électeurs un forum public, une occasion supplémentaire de faire entendre leur voix.

Source : site Web de la Boussole électorale.

Mobilisation des partenaires

La mobilisation d'organismes partenaires peut être une bonne façon de joindre des jeunes par l'intermédiaire des nouveaux canaux de communication. La Ville de Toronto, par exemple, s'est engagée de manière importante à sensibiliser les jeunes Torontois lors de l'élection municipale de 2010 (Rudny *et al.*, 2011).

Le Service des élections de Toronto a formé, en l'espace de trois mois, un réseau de plus de 40 organismes partenaires voulant faire participer les jeunes à l'élection municipale. Ce réseau comprenait des organismes d'aide aux jeunes, des organismes communautaires, des établissements d'enseignement postsecondaire, des associations étudiantes et d'autres organismes à but non lucratif. Plusieurs de ces organismes n'avaient jamais participé à une initiative de mobilisation électorale auparavant (Rudny *et al.*, 2011).

L'établissement d'un réseau de mobilisation des jeunes ne fait pas partie du mandat traditionnel des organismes

électoraux, mais il semble que ces derniers aient tout à gagner à ce que les autres intervenants connaissent leurs stratégies à l'égard des jeunes. C'est un moyen efficace de mettre à contribution des intervenants des secteurs communautaires et à but non lucratif (Rudny *et al.*, 2011).

La coordination de la mobilisation non partisane au moyen d'un réseau présente d'autres avantages. D'abord, elle permet de réduire le chevauchement d'activités entre les membres du réseau. Les organismes peuvent aussi partager des ressources qu'ils ont mises en place, proposer leur collaboration ou trouver des partenaires pour organiser des événements et planifier des activités.

L'organisme L'Apathie c'est plate, par exemple, est associé à Élections BC⁶ pour contribuer à ce que plus de jeunes s'inscrivent sur les listes électorales. Leurs équipes de rue, formées de bénévoles, sont présentes à différents concerts, festivals et autres événements de Colombie-Britannique pour discuter avec les gens et les encourager à s'inscrire immédiatement sur les listes. C'est précisément ce type de partenariat qui doit être favorisé entre la Ville et les organismes de la société civile.

Nous sommes d'avis que l'établissement d'un réseau de mobilisation des jeunes pourrait être reproduit à Montréal et que ce réseau contribuerait à augmenter la participation électorale des jeunes.

Recommandation 7

Qu'Élection Montréal établisse un réseau de mobilisation des partenaires concernés par la participation citoyenne des jeunes Montréalais en vue des prochaines élections générales municipales et y joue un rôle proactif d'information et de coordination.

⁶ L'équivalent du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) en Colombie-Britannique.

Tableau 12

L'APATHIE C'EST PLATE

L'Apathie c'est plate est un organisme national à but non lucratif qui utilise l'art et la technologie pour sensibiliser les jeunes Canadiens de 18 à 35 ans à ce qu'est la démocratie. Il s'agit du seul organisme canadien à but non lucratif et non partisan dirigé par des jeunes qui offre à longueur d'année des ressources et des programmes éducatifs personnalisés pour les jeunes afin de les aider à devenir des citoyens actifs.

À cette fin, l'organisme réalise son travail dans quatre secteurs d'activités :

- des concerts et des activités qui offrent une occasion de dialogue entre les leaders communautaires et les jeunes sur des questions qui préoccupent ces derniers;
- un programme jeunesse offrant des ateliers, des outils et des ressources qui incitent les jeunes à prendre part au processus décisionnel et qui sensibilise les décideurs sur les manières de faire participer les jeunes;
- des sites Web (L'Apathie c'est plate et Fabrique Citoyenne) qui fournissent des renseignements aux jeunes sur les façons de s'impliquer;
- des campagnes électorales qui permettent d'atteindre les jeunes et de leur fournir les connaissances nécessaires pour qu'ils puissent voter en étant bien renseignés.

Source : site Web de la Boussole électorale.

Disponibilité des données

La rédaction de cet avis nous a permis de constater qu'il n'existe pas de données précises sur le vote des jeunes aux élections municipales, à Montréal et dans l'ensemble du Québec. Afin de mesurer l'impact des mesures mises en place pour augmenter la participation électorale des jeunes, il faut être en mesure de s'appuyer sur les taux réels ou estimés de manière scientifique du vote actuel. Nous pourrions ainsi évaluer, à chaque élection, les progrès accomplis.

La table de concertation « Jeunes et démocratie municipale » partage cette même préoccupation⁷, et l'obtention de données sur le taux de participation des jeunes aux élections municipales québécoises figure à son plan d'action de 2012-2015. Il est important que les données colligées permettent d'analyser le taux de participation électorale des jeunes des différents arrondissements montréalais afin de bien cibler les interventions futures. De plus, il est primordial que cette initiative se répète à chaque élection générale municipale, afin de documenter l'évolution du taux de participation électorale dans le temps.

Recommandation 8

Qu'Élection Montréal, en collaboration avec le MAMROT et le DGEQ, documente le taux de participation électorale des jeunes Montréalais à toutes les élections municipales générales.



⁷ La table de concertation Jeunes et démocratie municipale, sous l'égide du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), rassemble les différents partenaires municipaux québécois autour des enjeux liés à la participation des jeunes. Ce groupe de travail élabore notamment des stratégies afin de favoriser les mises en candidature de jeunes lors des élections municipales.

3

LA PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE

« Un peuple est d'autant plus démocratique que la délibération, que la réflexion, que l'esprit critique jouent un rôle plus considérable dans la marche des affaires publiques » Émile Durkheim, philosophe et sociologue.

Comme nous l'avons mentionné dans la dernière section, la baisse constante des taux de participation électorale s'explique par une plus faible participation des nouveaux électeurs, les jeunes. Toutefois, bien qu'une partie des jeunes se désintéressent de la participation politique, il serait faux de dire qu'ils ne sont nullement intéressés par toute forme de participation citoyenne. Le vote n'est pas la seule forme de participation politique et la participation politique n'est pas la seule forme de participation citoyenne.

Lorsque nous parlons de participation citoyenne, nous nous référons d'abord à la dimension civique de la citoyenneté, notamment aux libertés de parole et d'association, à la liberté religieuse, à l'égalité devant la loi et au droit de propriété. Exprimer son opinion dans un média ou lors d'une assemblée publique, signer une pétition et participer à une manifestation sont autant d'activités citoyennes. La participation citoyenne implique donc que l'on peut discuter, donner son opinion sur la vie politique ou manifester son opposition ou son appui à une cause. Il s'agit d'une forme de participation citoyenne désignée par les expressions « participation démocratique » et « participation publique ».

La participation des jeunes emprunte également la voie de la participation à une foule de regroupements et associations. Ce que nous appelons dans cet avis « participation sociale » renvoie à la participation des jeunes à des associations et mouvements de la société civile qui cherchent à défendre et à faire reconnaître des droits sociaux, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle internationale.

3.1 | LA PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE DES JEUNES

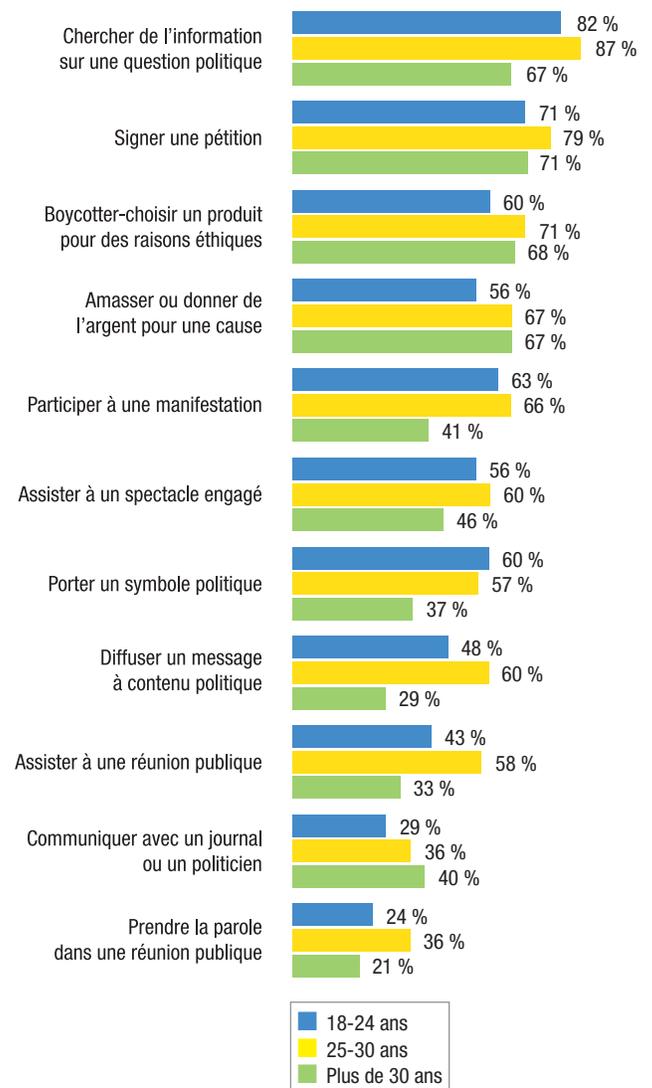
Si les jeunes ne votent pas en aussi grand nombre que leurs aînés, nous ne pouvons en dire autant de leur engagement dans d'autres formes d'actions et de moyens d'expression politique. Depuis quelques années, nous voyons apparaître de nouvelles formes de participation, souvent axées sur la portée sociale de comportements individuels tels que le commerce équitable ou l'investissement éthique. Lorsque

nous les avons questionnés sur leur participation démocratique, les jeunes Montréalais étaient nombreux à exprimer leur citoyenneté par divers gestes et activités.

Les jeunes de moins de 30 ans semblent plus enclins à chercher de l'information sur une question politique ainsi qu'à diffuser un contenu à message politique que leurs aînés. Pour ce faire, ils utilisent de plus en plus Internet et les médias sociaux. Selon une récente étude du CEFRIO, Internet est la principale source d'information sur l'actualité et les nouvelles pour près de 44 % des jeunes de 18 à 24 ans. Cette proportion est aussi très importante chez les adultes de 25 à 34. Ainsi, les adultes de 18 à 34 ans sont environ deux fois plus nombreux que la population adulte en général du Québec (20,9 %) à choisir Internet pour principale source d'information (CEFRIO, 2013).

Figure 5

POURCENTAGE D'ACTIVITÉS DE PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE RÉALISÉES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS



Source : Sondage sur la participation citoyenne des jeunes Montréalais, CjM.

Les jeunes adultes sont également plus nombreux à participer à une manifestation, à porter un symbole politique, à assister à un spectacle engagé ou à une réunion publique. La mobilisation exceptionnelle des jeunes Montréalais lors du conflit étudiant du printemps 2012 ainsi que le contexte électoral de 2012 ont sans aucun doute contribué à hausser le niveau de participation démocratique des jeunes Montréalais durant la période visée par notre sondage.

3.1.1 Les formes de participation publique

Nous avons choisi de nous attarder, dans le cadre de cet avis, aux activités de participation publique lancées et prévues par la Ville, plutôt qu'aux actions autonomes lancées par des citoyens pour faire connaître leurs opinions et influencer les décideurs (pétition, manifestation, etc.).

La consultante américaine Sherry R. Arnstein a distingué en 1969 huit niveaux de participation des citoyens aux projets les concernant. Cette « échelle de la participation » est toujours utilisée par des sociologues pour analyser la manière dont les pouvoirs publics informent les citoyens et les font participer aux prises de décision. La deuxième section de l'échelle (information, consultation et conciliation) correspond à différentes formes de participation publique généralement présentes dans les municipalités.

Figure 6

FORMES DE PARTICIPATION PUBLIQUE SELON LE NIVEAU DE POUVOIR CONSENTI AUX CITOYENS

Pouvoir partagé	8. Contrôle citoyen	Une communauté locale gère de manière autonome un équipement ou un quartier.
	7. Délégation de pouvoir	La municipalité délègue à la communauté locale le pouvoir de décider un programme et de le réaliser.
	6. Partenariat	La prise de décision se fait au moyen d'une négociation entre la municipalité et les citoyens.
Pouvoir d'influence	5. Conciliation	Quelques citoyens sont admis dans les organes de décision et peuvent avoir une influence sur la réalisation des projets.
	4. Consultation	Des réunions publiques permettent aux habitants d'exprimer leur opinion sur les changements prévus.
	3. Information	Les citoyens reçoivent une vraie information sur les projets en cours, mais ne peuvent donner leur avis.
Absence de pouvoir	2. Thérapie	Les problèmes vécus par les habitants sont traités de manière annexe, sans aborder les vrais enjeux.
	1. Manipulation	Une formation biaisée est utilisée pour « éduquer » les citoyens en leur donnant l'illusion qu'ils sont impliqués dans le processus.

Source : inspiré de A. THIBAUT, M. Lequin et M. Tremblay (2000).

■ L'information

L'information est une forme minimale de participation publique. Elle consiste en un échange de renseignements entre les citoyens et les autorités. Ces dernières ne s'engagent pas à tenir compte des avis qu'elles entendront.

En fait, le citoyen ne dispose ici que du pouvoir de se faire entendre sans aucune garantie d'être écouté. Ce mode de participation publique oblige le décideur à une certaine transparence, sans véritablement l'engager auprès du citoyen. Les périodes de questions du conseil municipal sont un exemple d'information en matière de participation publique. Malgré le faible degré d'influence du citoyen sur la décision, ce premier niveau de participation est cependant indis-

pensable à la réalisation d'une décision éclairée et transparente.

■ Consultation publique

La consultation publique est un niveau intermédiaire d'influence des citoyens. La consultation publique invite les citoyens à exprimer leurs opinions sur un objet précis selon des modalités définies au préalable. La consultation publique exige un engagement des deux parties : le citoyen, d'une part, est prêt à donner son opinion; les autorités, d'autre part, s'engagent à prendre en considération les avis des citoyens. Même si le partage du pouvoir dans un contexte de consultation publique est variable, le pouvoir d'influence est toujours présent et garanti.

■ La concertation

Enfin, la concertation est un mode de participation publique qui accorde le plus haut degré d'influence. La concertation est la rencontre de groupes et d'organisations autonomes qui décident en toute liberté d'harmoniser leurs actions et leurs décisions. Dans ce cadre précis, les organisations se considèrent comme des partenaires. La participation ne se fait donc pas à titre individuel, mais en raison de l'appartenance à un groupe.

3.1.2 Le Web : un nouvel espace de participation

Un phénomène relativement récent a eu un impact sur la participation démocratique et sociale de jeunes. Il s'agit de l'apparition des nouvelles technologies de l'information et des télécommunications telles qu'Internet et les médias sociaux.

■ Les médias sociaux

Comme nous l'avons mentionné dans la section portant sur la participation politique, les jeunes sont moins susceptibles de voter ou d'adhérer à un parti politique que les générations précédentes de jeunes Canadiens. La frange la moins mobilisée de ces jeunes s'intéresse peu aux institutions et aux représentants politiques et elle ne leur fait guère confiance.

Toutefois, malgré leurs faibles taux de participation électorale, les jeunes sont disposés et aptes à participer à des activités politiques sur les médias sociaux. Ils participent moins qu'autrefois aux activités des partis politiques, mais beaucoup d'entre eux signent des pétitions en ligne ou relaient des vidéos à teneur politique. Il ressort d'une étude sur la jeunesse canadienne réalisée en 2009 que 52 % des personnes interrogées avaient créé un groupe sur Facebook ou adhéré à un tel groupe, entre autres, pour défendre une

cause, que 47 % des personnes interrogées prenaient part à des débats en ligne et que près de 40 % avaient fait suivre des courriels relatifs à des causes (Barnard, Andrea et Smith, 2003). Les jeunes signent également des pétitions en ligne ou se servent de l'information trouvée sur le Web pour acheter des articles qui semblent avoir été produits de manière acceptable sur le plan social ou environnemental. Ils ne sont pas nécessairement moins engagés, ils le sont tout simplement différemment.

Bien que les médias sociaux aient le potentiel de créer de nouveaux modes de communication, il est difficile de les utiliser pour joindre certaines catégories de jeunes. Il semblerait que les jeunes citoyens actifs en ligne sont ceux-là mêmes qui sont actifs dans les activités hors ligne.

■ Le défi de la centralisation de l'information

Le Web offre des moyens de communication que les jeunes connaissent bien et a souvent été considéré comme un remède miracle, capable de vaincre le désengagement des jeunes. En réalité, la prolifération de sites Web et d'applications de médias sociaux ciblant les jeunes a entraîné la création d'un nombre incroyable de stratégies Web dont la valeur n'est pas toujours claire.

Le Conseil jeunesse a déjà abordé cette problématique dans son avis *De la parole aux actes : informer, impliquer, intégrer* qui traite de la communication entre la Ville de Montréal et les jeunes. Le Conseil y fait le constat qu'il manque à la Ville de Montréal une stratégie transversale de communication jeunesse. À la lumière de notre enquête et des intervenants rencontrés, la mise sur pied d'un portail jeunesse regroupant l'information de la Ville de Montréal et de ses partenaires s'avère plus que jamais nécessaire pour joindre les jeunes et garder un contact continu avec eux.

Un tel portail permettrait également de rassembler et diffuser l'information sur les diverses opportunités de participation citoyenne pour les jeunes Montréalais. Les différentes entrevues que nous avons effectuées avec des acteurs concernés nous ont convaincus de sa pertinence.

L'Espace jeunesse, un nouveau portail Web lancé en même temps que la Stratégie jeunesse montréalaise, pourra, nous l'espérons, accomplir ces fonctions. Le défi de la Ville sera de rendre ce site Web dynamique, intéressant et actuel, ce qui implique que les arrondissements et la Ville centre y versent du contenu régulièrement. Les sites Web qui ne sont pas mis à jour

peuvent constituer un « répulsif » pour les jeunes, car Internet demeure une source d'informations privilégiée. Les jeunes s'attendent à consulter des sites attrayants et actualisés.

Il faut proposer aux jeunes plus d'activités destinées à leur âge et surtout en faire la promotion. Plusieurs organismes jeunesse sont méconnus malgré leur excellent travail auprès des jeunes! Répondant du sondage

Recommandation 9

Que la Ville de Montréal maintienne et anime l'Espace jeunesse de façon à ce qu'il soit vivant, dynamique et intéressant et qu'elle et ses partenaires jeunesse puissent y canaliser et relayer l'information destinée à la jeunesse montréalaise.

■ Les données ouvertes

Avec l'expansion des technologies de l'information et l'augmentation de leur accessibilité, les gouvernements et les organismes publics se font de plus en plus solliciter pour rendre leurs données publiques. Devant l'ampleur du phénomène et les pressions d'organismes comme Montréal Ouvert et Nord Ouvert, certaines municipalités ont pris des orientations et formulé des politiques en conséquence. C'est notamment le cas de la Ville de Montréal qui a lancé une politique et un portail de données ouvertes en octobre 2011 (donnees.ville.montreal.qc.ca). En ouvrant ses données à tous, la Ville de Montréal accepte qu'elles soient partagées dans la communauté et réutilisées à différentes fins.

Dans le contexte d'une société du savoir où le capital numérique est omniprésent, l'accès à des données ouvertes est essentiel à l'exercice d'une participation citoyenne éclairée. Nous croyons que le prochain grand défi auquel fera face la Ville sera d'implanter une culture de la diffusion dans les différents services municipaux et de leur attribuer les ressources nécessaires afin que les citoyens aient toute l'information voulue pour participer pleinement aux affaires de la Ville.

Recommandation 10

Que la Ville de Montréal et ses arrondissements rendent accessible sur le portail de données ouvertes l'ensemble de la documentation pertinente pour l'exercice d'une pleine participation citoyenne.

Tableau 13

MONTREAL OUVERT

Montréal ouvert est une initiative populaire qui a pour but de promouvoir l'accès ouvert aux données civiques de la région de Montréal. Sa mission est d'augmenter l'engagement citoyen, de rendre les services plus accessibles et de faciliter un libre accès aux données et renseignements civiques.

Au cours des dernières années, Montréal ouvert a organisé plusieurs rencontres publiques ainsi que des « Hackathon », événements permettant à des développeurs de tous horizons de se réunir dans un cadre décontracté et de travailler à la résolution de problèmes citoyens par le développement d'applications. L'événement est ouvert aux programmeurs informatiques comme au grand public.

Source : site Web de Montréal ouvert.

3.1.3 Obstacles à la participation publique des jeunes

Notre étude nous a permis de cerner plusieurs facteurs qui peuvent limiter la participation publique pleine et entière des jeunes. Ces facteurs rejoignent ceux nommés par le Conseil permanent de la jeunesse (Lemieux, 2004), soit l'individualisme, le désabusement, le manque de temps et les conditions économiques difficiles que vivent de nombreux jeunes. À cela, nous pouvons ajouter une certaine méconnaissance de l'univers municipal et des règles du jeu de la participation publique.

■ L'individualisme

Pour participer en tant que citoyen, il faut d'abord le vouloir. L'un des principaux obstacles à franchir est donc l'individualisme qui règne dans notre société. La participation citoyenne n'étant imposée à personne, c'est la volonté de chaque individu qui en est le moteur principal.

Plusieurs répondants ont soulevé le fait qu'il n'y avait aucun enseignement civique officiel dans nos écoles. À leur avis, le système d'éducation n'inculquerait pas assez le sens des responsabilités aux jeunes.

■ Le désabusement

Un deuxième obstacle est le désabusement, le fait de croire que ça ne sert à rien et qu'il est impossible de changer les choses, même avec la meilleure volonté. Les jeunes qui pensent ainsi sont fatalistes et demeurent en retrait, même s'ils croient qu'il faudrait changer certaines choses dans la société.

■ Le manque de temps

Au-delà de la volonté et de l'espoir de changer les choses, il faut aussi avoir du temps pour le faire. Pour beaucoup de jeunes, l'entrée sur le marché du travail entraîne une disponibilité réduite pour la participation citoyenne. Le manque de temps est la principale raison invoquée par les participants à notre enquête pour expliquer leur non-participation démocratique et sociale. Le temps des études est une époque où il est beaucoup plus facile de s'impliquer, que ce soit dans le mouvement étudiant ou dans diverses associations actives dans le milieu scolaire ou ailleurs.

Les responsabilités parentales s'accompagnent, elles aussi, d'une disponibilité moindre pour les activités liées à l'engagement citoyen. Pour faciliter la conciliation de l'engagement citoyen et des responsabilités parentales, plusieurs instances de participation offrent de rembourser les frais de garde ou encore organisent un service de garde sur les lieux mêmes de leurs réunions. Il faut encourager ce genre d'initiatives pour joindre les jeunes parents, une clientèle particulièrement difficile à mobiliser.

■ Les conditions économiques

Les jeunes en général se trouvent dans une situation économique plus difficile que le reste de la population. Ainsi, trop de personnes ne participent pas en tant que citoyens simplement parce qu'elles n'ont pas les moyens de le faire.

La Ville devrait favoriser la mise sur pied de logements sociaux, de coopératives permettant aux jeunes de se loger à faible coût et, ainsi, de se libérer du temps pour militer et s'engager.
Participant au sondage

Le lien entre les revenus et la participation à des organismes communautaires a été démontré dans de nombreuses recherches comme l'*Enquête sur le don, le bénévolat et la participation* de Statistique Canada (Statistique Canada, 2009). Les emplois atypiques et la précarité de travail chez les jeunes sont des réalités bien documentées au Québec. Le Conseil permanent de la jeunesse concluait, dans un avis portant sur le sujet, que « les jeunes ne peuvent accepter des emplois précaires, des horaires aléatoires, des salaires de misère ou s'exiler pour trouver mieux ailleurs et, en même temps, s'impliquer auprès de leurs proches, dans leur milieu et dans la vie publique » (Conseil permanent de la jeunesse, 2001, p. 101).

■ Méconnaissance de l'univers municipal et des règles du jeu de la participation publique

Les perceptions qu'ont les jeunes de leur municipalité ne sont pas sans influencer leur désir de s'y engager. Pour bien d'autres jeunes, leur méconnaissance et un désintérêt avoué envers l'univers municipal justifient leur désengagement. Ils ne connaissent pas ce palier politique et ne le comprennent pas. Le manque d'intérêt découle naturellement du manque de connaissances. Si l'on ne sait pas ce qui se passe au sein de la ville, alors pourquoi s'y intéresser?

La participation publique constitue également un monde inconnu pour plusieurs jeunes Montréalais. Ils méconnaissent les règles de la délibération démocratique ainsi que les différentes institutions municipales. Participer à un exercice de consultation publique, par exemple, exige un certain apprentissage qui peut en décourager plus d'un.

Pour favoriser la participation citoyenne des jeunes Montréalais, il ne suffit pas de leur en donner le goût et la capacité. Il faut également leur offrir des occasions de participation réelles, intéressantes et accessibles. Pour intéresser les jeunes plus marginalisés, dont les préoccupations sont davantage axées sur leurs besoins primaires, il faut simplifier le propos, relâcher le protocole et aller les rencontrer là où ils se trouvent.

L'adoption de formules de consultation innovantes et adaptées aux besoins des jeunes est donc à privilégier. La consultation publique itinérante intitulée « Les communications entre la Ville et les jeunes : information, services et participation citoyenne », tenue à l'automne 2010 par la Commission permanente du conseil municipal sur les services aux citoyens, en est un bon exemple. Réalisée en collaboration avec le Conseil jeunesse de Montréal, cette consultation publique itinérante s'est déroulée à la manière d'un forum de discussion. Lors de chacune des quatre séances publiques, la discussion a suscité de multiples interventions du public et la plupart des participants ont fait plus d'une intervention.

Le Conseil est d'avis que la Ville de Montréal doit multiplier ce genre d'initiatives afin de joindre de nouvelles clientèles jeunesse, celles qui n'ont pas l'habitude de participer aux consultations publiques se déroulant dans un cadre formel, avec le décorum qui y est lié.

Il faut que la participation se fasse sous d'autres formes que des réunions barbantées (« Micro 1, parlez, suivra micro 2 », etc.), peut-être quelque chose de plus festif?!? Répondant du sondage

Recommandation 11

Que la Ville de Montréal concrétise sa proposition d'action présentée dans la Stratégie jeunesse montréalaise et qu'elle favorise l'adoption de formules conviviales de consultation publique lorsque celle-ci concerne les jeunes.

3.1.4 Montréal et la participation publique des jeunes

L'implication des citoyennes et des citoyens donne une vitalité à leur quartier, à leur ville. En ce sens, la Ville de Montréal cherche non seulement à informer la population montréalaise, mais également à l'écouter et à l'inciter à participer à la gestion de leur Ville. Face à des enjeux publics de plus en plus complexes, la participation des citoyens aux processus décisionnels permet de bonifier les projets et les politiques de la Ville, tout en valorisant l'implication des citoyens dans l'espace démocratique entre les élections. De plus, une collaboration accrue entre la population et les élus permet une meilleure compréhension des rôles et responsabilités de chacun, tout en ayant l'avantage d'augmenter la confiance réciproque.

La participation publique contribue également à créer de « meilleurs citoyens et citoyennes », mieux informés sur la gestion de leur municipalité. L'action de valoriser la participation aide à bâtir des collectivités saines, car elle sensibilise aux enjeux locaux et augmente la motivation, le leadership et la capacité de s'attaquer à ces problèmes, tout en renforçant la fierté d'appartenir à une même communauté. En plus de développer le sens civique, la participation améliore la gouvernance et contribue à la prise de meilleures décisions.

Ultimement, elle permet de recueillir l'opinion de tous les participants et favorise l'adhésion de la population aux décisions qui pourraient, prises unilatéralement par la municipalité, susciter la controverse. Elle facilite ainsi le respect des personnes et des rôles et assure l'équilibre entre la population et les groupes de pression, des valeurs très importantes dans le monde municipal.

3.1.5 Politiques de la Ville de Montréal traitant de participation publique

Plusieurs politiques de la Ville de Montréal touchent de près ou de loin la participation des citoyens aux affaires municipales. Pour cibler des pistes de solution à la faible participation citoyenne des jeunes Montréalais, il est important de connaître ces politiques.

■ Stratégie jeunesse montréalaise 2013-2017

La Ville de Montréal a lancé, le 6 mai 2013, la Stratégie jeunesse montréalaise 2013-2017, dont l'un des six domaines d'intervention est la gouvernance et

l'engagement citoyen. La Stratégie a notamment pour objectif d'encourager les actions permettant aux jeunes de s'engager sur la scène publique montréalaise, d'être dûment représentés dans les structures existantes et de pouvoir les influencer. La Ville s'engage également à entamer des représentations auprès des différents ordres de gouvernement pour maintenir les acquis et assurer un meilleur financement des initiatives municipales touchant la jeunesse, dans le cadre des partenariats actuels et à venir.

Le Conseil jeunesse de Montréal appuie la nouvelle Stratégie jeunesse qui reprend plusieurs des recommandations formulées par le CjM, à la suite de consultations de jeunes Montréalais.

Tableau 14

STRATÉGIE JEUNESSE MONTRÉLAISE – LA GOUVERNANCE ET L'ENGAGEMENT CITOYEN

Orientations

- Faire connaître le fonctionnement de l'appareil municipal aux jeunes et développer leur sentiment d'appartenance.
- Accentuer les moyens et les actions permettant aux jeunes de participer comme citoyens à l'espace public et de s'engager dans les organes consultatifs et décisionnels.
- Promouvoir les actions d'engagement citoyen auprès des jeunes et souligner l'implication de ceux qui réalisent des projets importants par des activités de reconnaissance.
- Multiplier les occasions d'échanges et de rapprochements entre les jeunes, les intervenants et les élus et contribuer au développement du leadership chez les jeunes.
- Favoriser la mise sur pied d'actions et de stratégies concertées entre la Ville et les grands partenaires montréalais.

Propositions d'actions

- Intégration des jeunes aux comités stratégiques et consultatifs municipaux ainsi qu'aux conseils d'administration des sociétés paramunicipales.
- Contribution à un événement international jeunesse à l'occasion du 375^e anniversaire de la Ville de Montréal, en collaboration avec les différents partenaires jeunesse montréalais.
- Création du prix Jeune engagé.
- Intégration du volet jeunesse dans les politiques et plans d'action municipaux.
- Jumelage entre les élus et les jeunes dans le cadre de stages d'exploration de carrière.
- Encouragement des initiatives favorisant la participation des jeunes aux élections municipales 2013.
- Consultation des jeunes sur les thématiques et enjeux qui les touchent de près, dans des lieux qu'ils fréquentent.

Source : Stratégie jeunesse montréalaise 2013-2017.

■ Charte montréalaise des droits et responsabilités

La Charte montréalaise des droits et responsabilités est un texte fondamental qui touche toutes les grandes sphères d'intervention municipale : vie démocratique, vie économique et sociale, vie culturelle, loisir, activité physique et sport, environnement et développement durable, sécurité et services municipaux.

La Charte énonce des droits propres à la Ville et aussi un principe de responsabilité des citoyennes et des citoyens. Elle constitue une sorte de contrat social qui prévoit l'engagement concret de la Ville dans l'amélioration constante des services à la population. Adoptée à l'unanimité par le conseil municipal le 20 juin 2005, elle a été révisée en 2010-2011.

Entre autres choses, la Charte montréalaise établit un droit d'initiative permettant aux citoyennes et aux citoyens d'obtenir une consultation publique sur tout ce qui relève de la Ville ou des arrondissements.

Tableau 15

DROIT D'INITIATIVE EN CONSULTATION PUBLIQUE

Adopté par le conseil de la Ville de Montréal le 22 septembre 2009 en vertu de la Charte montréalaise des droits et responsabilités (article 16 h), le droit d'initiative est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010. Il permet aux citoyennes et aux citoyens d'obtenir une consultation publique sur tout ce qui relève de la Ville ou des arrondissements, à la suite d'une pétition.

Pour demander la tenue d'une consultation publique sur un sujet relevant des compétences de l'arrondissement, la pétition doit comporter un nombre minimal de signatures, correspondant à 5 % de la population âgée de 15 ans et plus vivant sur le territoire de l'arrondissement. Dans le cas des arrondissements très peuplés, l'obligation minimale est limitée à 5 000 signatures. Pour les objets concernant la Ville, le nombre minimal de signatures de personnes âgées de 15 ans et plus vivant sur le territoire montréalais est de 15 000. Il n'est pas nécessaire d'être un citoyen canadien pour signer.

Une fois ces étapes franchies avec succès, la Ville ou, selon le cas, l'arrondissement a l'obligation d'organiser et de tenir une consultation publique sur l'objet de la demande.

Dans le cadre du droit d'initiative, il est prévu que la Ville tienne au maximum trois consultations publiques par année; un arrondissement, deux consultations publiques.

Cet outil, élaboré conjointement par le Chantier sur la démocratie et la Ville de Montréal, procurera à la population un moyen additionnel de contribuer de façon positive, de concert avec les élus, au développement de la ville.

Source : site Web du Chantier sur la démocratie.

Tableau 16

CHANTIER SUR LA DÉMOCRATIE

Le Chantier sur la démocratie a été constitué dans la foulée du Sommet de Montréal, l'un des grands exercices démocratiques de l'histoire de la Ville qui s'est tenu en août 2002. Sa mission est de développer, conjointement avec la Ville de Montréal, des outils favorisant la participation publique. Cela consiste notamment à aider les Montréalais et Montréalaises à participer aux affaires de leur Ville, à renforcer leur confiance envers les institutions démocratiques et à faire de Montréal une ville reconnue pour ses pratiques en matière de démocratie.

Le Chantier n'est pas une instance formelle de la Ville, mais un groupe de travail auprès du maire. Ce groupe est formé d'employés de la Ville de Montréal ainsi que de personnes ayant agi en tant que représentantes de la délégation Démocratie au Sommet de 2002. Au cours des ans, de nouveaux membres des divers secteurs de la société civile se sont joints au groupe.

Depuis sa création, la Ville de Montréal a accordé au Chantier des budgets annuels ou *ad hoc* pour la réalisation de divers projets. Le Chantier sur la démocratie a notamment collaboré à l'élaboration et à la révision de la Charte montréalaise des droits et responsabilités. Il publie également le site *Montréal : je fais ma vie ici*.

Source : site Web du Chantier sur la démocratie.

■ Politique de consultation et de participation publique de la Ville de Montréal

Adoptée en mars 2005, cette politique énonce des principes directeurs et quelques bonnes pratiques en matière d'information, de consultation et de participation publiques. Elle vise à encourager les Montréalais à prendre une part active à la vie civique ainsi qu'à favoriser des pratiques de consultation publique transparentes, crédibles, efficaces et utiles à la prise de décision. Elle reconnaît officiellement le pouvoir des citoyens d'influencer les décisions des diverses instances de la Ville.

La politique vise toutes les instances de la Ville, notamment les instances organisationnelles telles que l'Office de consultation publique de Montréal, les commissions permanentes ou spéciales du conseil municipal, les comités constitués par le conseil municipal et les services municipaux.



Il ne faut pas simplement écouter les jeunes (je suis plutôt las des consultations), mais plutôt prendre en compte ce que les jeunes disent. Si on se limite à de la consultation cosmétique, cela tue l'intérêt des gens comme moi (éduqués et occupés) à s'impliquer. Répondant du sondage

3.1.6 La consultation publique et les jeunes Montréalais

Il existe plusieurs façons pour les Montréalais de prendre part aux décisions de leur Ville. La principale forme de participation publique proposée par une municipalité est sans doute la consultation publique. La consultation peut prendre plusieurs formes et varie selon le mandat de l'instance de participation, son fonctionnement, l'objet de la consultation, les personnes invitées à participer, etc.

À Montréal, les consultations menées par la Ville sont généralement de trois types :

- Les assemblées publiques organisées par un arrondissement
 - Ces assemblées sont prévues par la loi pour des modifications au zonage ou au plan d'urbanisme. L'arrondissement tient également des assemblées d'information et de consultation sur divers sujets.
- Les consultations publiques organisées par l'une ou l'autre des commissions du conseil de la Ville ou du conseil d'agglomération
 - Composées d'élus municipaux, ces commissions ont le mandat d'éclairer la prise de décision du conseil de la Ville ou du conseil d'agglomération et de favoriser la participation des citoyennes et des citoyens aux débats d'intérêt public.
- Les consultations publiques organisées par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM)

L'aménagement du territoire est l'une des fonctions primaires des municipalités de même qu'un espace mobilisateur pour joindre les citoyens. Dans cet espace s'opposent les idéaux de développement, les besoins contradictoires entre les impératifs sociaux et ceux d'ordre économique. C'est un enjeu qui touche directement les citoyens dans leur milieu de vie.

Tableau 17

L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

Créé en 2002, l'Office de consultation publique de Montréal a pour mission de réaliser des mandats de consultation publique relativement aux différentes compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire, et à tout projet désigné par le conseil municipal ou le comité exécutif.

Organisme indépendant dont les membres ne sont ni des élus ni des employés municipaux, l'Office de consultation publique de Montréal, actif depuis septembre 2002, reçoit ses mandats du conseil municipal et du comité exécutif. Il joue un rôle de tiers neutre entre la population, les promoteurs et la Ville.

Dès sa création, l'Office s'est vu confier le mandat de favoriser la mise en place de mécanismes de consultation crédibles, transparents et efficaces. Il a d'ailleurs collaboré aux travaux du Chantier sur la démocratie dans le cadre de l'élaboration de la politique de consultation publique et de la rédaction des guides de participation à des consultations publiques.

Au cours de ses 10 premières années d'existence, l'Office a tenu plus d'une centaine de consultations publiques qui ont permis à des milliers de Montréalais de poser des questions et de faire valoir leurs opinions sur le développement de leur ville et de leurs quartiers.

Source : site Web de l'OCPM.

3.1.7 Place des jeunes Montréalais dans les lieux décisionnels

Une multitude d'institutions d'enseignement, de groupes communautaires et d'organismes de toutes sortes, dirigés par des conseils d'administration, des comités exécutifs ou autres instances, jouent des rôles très importants dans la vie des jeunes Montréalais. Toutefois, bien que les jeunes représentent une proportion importante de la population montréalaise, leur présence dans ces lieux décisionnels est très faible.

Selon une étude réalisée à la demande du Forum jeunesse de l'île de Montréal et du Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDÎM) : « Les jeunes s'avèrent peu présents dans les instances décisionnelles montréalaises. Certes, dans les secteurs du développement social et économique ainsi que celui de l'éducation, les jeunes demeurent proportionnellement plus présents que dans les autres comme ceux des milieux syndical et politique. Cependant, même dans ces secteurs où ils sont plus présents, leur nombre n'égale pas la proportion de la population que représentent les jeunes sur le territoire de l'Île » (Forum jeunesse de l'île de Montréal, 2001).



Il faut que la Ville de Montréal trouve une façon d'inclure de manière plus large les jeunes au sein de son organigramme, des questions abordées et de s'afficher publiquement dans des contextes « jeunes ». Répondant du sondage

Il est important que les jeunes soient présents dans les instances non seulement par souci de représentativité, mais également parce qu'ils sont touchés par les décisions prises par ces organismes. À titre d'exemple, les 12 à 30 ans représentent environ 40 % des usagers de la Société de transport de Montréal (STM). La création d'un siège réservé à cette clientèle au sein du conseil d'administration de la STM, en avril 2012, semblait donc tout à fait appropriée. Ces lieux de pouvoir constituent pour plusieurs jeunes une réelle occasion de faire entendre leur point de vue, d'acquérir de l'expérience et des connaissances, tout en partageant leur énergie et leur dynamisme.

Le Conseil jeunesse de Montréal voit dans la pratique des sièges réservés une réelle solution pour permettre aux jeunes d'intégrer les lieux décisionnels. Cette solution, qui peut sembler contraignante, s'avère pourtant la seule permettant de s'assurer que tous les organismes municipaux et paramunicipaux de Montréal feront une place aux jeunes dans leurs instances.

Recommandation 12

Que la Ville de Montréal concrétise sa proposition d'action présentée dans la Stratégie jeunesse montréalaise et qu'elle réserve des sièges aux jeunes Montréalais sur les conseils d'administration des organismes municipaux et paramunicipaux.

3.2 | LA PARTICIPATION SOCIALE DES JEUNES

La citoyenneté a aussi une dimension sociale qui renvoie aux droits sociaux et à des conditions d'existence convenables. La citoyenneté sociale n'implique pas uniquement la reconnaissance de tels espaces, mais aussi la possibilité par l'action politique de les maintenir, de les protéger, de les créer. C'est pourquoi la citoyenneté sociale, une troisième forme de participation citoyenne, est liée à la participation à la société civile. Elle ne se manifeste pas par une participation dans les partis politiques ou les instances municipales, mais plutôt par une implication au sein d'associations et de mouvements plus ou moins organisés qui cherchent à défendre et à faire reconnaître des droits sociaux.

Bien qu'il ne soit pas directement de la responsabilité de la Ville de Montréal d'encourager la participation aux associations et aux mouvements de la société civile, nous

Cité jeune, participe !

sommes d'avis que la Ville et la société civile ont tout à gagner à encourager toutes les formes de participation citoyenne.



La Ville de Montréal et ses représentants devraient être plus présents dans les maisons de jeunes (espace communautaire) ou dans les écoles afin de questionner les personnes concernées et de les encourager à se poser des questions (le tout de façon objective) sur leur intérêt envers la politique municipale et le bien-être de leur ville. Répondant du sondage

Tableau 18

MONTRÉAL, JE FAIS MA VILLE ICI!

Ce site de la Ville de Montréal, réalisé conjointement avec le Chantier sur la démocratie, présente aux citoyens qui souhaitent s'impliquer dans leur quartier différents moyens de passer à l'action, selon le type d'implication qui les intéresse.

Les citoyens y trouvent les étapes pour réaliser un projet dans leur quartier, des propositions d'actions pour s'impliquer dans leur milieu, des exemples de projets réalisés grâce à l'engagement d'autres citoyennes et citoyens. De plus, le site leur offre la possibilité de faire connaître leurs réalisations et d'échanger sur l'implication citoyenne.

Source : site Web *Je fais Montréal*.

3.2.1 Du bénévolat à l'engagement

Aux yeux des jeunes, l'idée du bénévolat est parfois floue et n'attire plus autant qu'avant. Les jeunes sont impliqués, engagés et citoyens, mais selon eux, ils ne font pas nécessairement du bénévolat. Ils ne « se donnent » pas, ils s'engagent plutôt dans leurs communautés, et ce, plus que nous pourrions l'imaginer!

Selon une étude menée par Statistique Canada, 58 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans font du bénévolat (Statistique Canada, 2009). Sur l'ensemble des répondants à notre enquête, 62 % des jeunes ont déclaré s'être impliqués au cours des 12 derniers mois. C'est donc la majorité des jeunes, à Montréal et dans le reste du Canada, qui s'impliquent socialement.

Si le premier motif évoqué est bien souvent la volonté de servir une cause sociale, le profil des jeunes bénévoles a bien changé. Ces derniers vivent pleinement le bénévolat comme un échange, plus que comme un don sans attente en retour. Aujourd'hui, les jeunes font plus attention au descriptif des tâches et veulent voir tout de suite le résultat de leur engagement. Ils voient dans celui-ci une occasion de connaître et de s'appropriier leur communauté et ils s'attendent à recevoir en retour du respect, de la reconnaissance et une certaine liberté d'action. Ils veulent se sentir utiles, tout en ayant du plaisir.

3.3 | PISTES DE RÉFLEXION POUR FAVORISER LA PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE DES JEUNES MONTRÉLAIS

Diffuser de l'information en langage clair et accessible

L'information constitue une condition essentielle à la participation citoyenne aux affaires municipales. Pour que leur engagement soit éclairé et leur participation, utile, les citoyens doivent comprendre, d'une part, les enjeux sur lesquels ils sont invités à se prononcer et, d'autre part, le mandat et les activités des instances et des services de la Ville. Sans compter les processus de consultation et de participation qui doivent également être compris.

Malgré les efforts déployés par les différents organismes de consultation de Montréal pour joindre le plus de Montréalais possible, la complexité inhérente à certains dossiers peut limiter la participation de certains citoyens. Les avis publics en matière d'urbanisme, par exemple, sont généralement destinés à informer les citoyens d'une étape importante d'un projet, qu'une décision sera prise ou qu'un forum est mis à leur disposition pour poser des questions et faire valoir leur point de vue. Leur contenu, dicté minutieusement par la loi, est souvent incompréhensible, même pour les initiés.



La participation citoyenne implique d'abord d'outiller les jeunes pour qu'ils ne se sentent pas intimidés ou incompetents dans cette situation de participation. Répondant du sondage

Pour favoriser la participation démocratique et sociale des jeunes, particulièrement ceux qui ont des difficultés de lecture et de langage, l'utilisation d'un langage clair est à privilégier. Écrire dans une langue claire et simple, cela veut dire énoncer le message de façon que les destinataires le comprennent immédiatement, dès la première lecture. Une telle formulation exclut le jargon et fait une utilisation minimale des termes techniques, d'une manière qui ne prête pas à confusion et qu'un public peut comprendre rapidement et facilement.

Plusieurs organismes publics du Québec, du Canada et dans le reste du monde privilégient déjà l'utilisation d'un langage clair et simple dans toutes leurs communications avec le public. Nous sommes d'avis que des communications claires de la part de leur municipalité donnent aux citoyens le sentiment de traiter avec un gouvernement ouvert et accessible qui souhaite réellement leur participation.

Recommandation 13

Que les documents municipaux produits par les différents services de la Ville et de ses arrondissements soient rédigés en langage clair afin de joindre plus de jeunes Montréalais.

Le suivi des recommandations

Le suivi est une étape essentielle pour démontrer la crédibilité des activités de consultation ou de participation citoyenne. Il permet, entre autres, aux citoyens de constater l'utilité de leur participation.

Il est important que les citoyens impliqués dans une commission permanente, un comité consultatif ou ayant participé à une consultation publique puissent être informés des résultats des travaux, des réactions et des engagements du comité exécutif à l'égard de leurs recommandations. Sans l'obligation d'une réponse rapide et d'un suivi, l'exercice démocratique n'a pas de portée concrète pour les commissaires, les intervenants et les citoyens. Ceux-ci se demandent à quoi a réellement servi leur participation puisqu'ils ne voient pas de changements véritables à la suite de leur participation. En fournissant une réponse officielle et en effectuant un suivi, le processus de consultation des citoyens gagne en crédibilité et encourage la participation.



Selon moi, la Ville pourrait être davantage à l'écoute des recommandations qui lui sont faites lorsqu'elle consulte la population. Lorsque les changements sont visibles et tangibles, cela motive davantage la participation citoyenne.
Répondant du sondage

Recommandation 14

Que le comité exécutif de Montréal s'engage à répondre au dépôt des recommandations d'une commission permanente, d'un comité consultatif ou de l'OCPM dans un délai de 90 jours et à en transmettre les résultats aux participants.

Formation à la consultation et à la participation publiques

Les pratiques de consultation et de participation publiques ont pris beaucoup d'ampleur au cours des 30 dernières années. Plus que jamais, les Montréalais souhaitent être mieux informés, être consultés en amont et participer activement à l'élaboration des projets qui affecteront leur qualité de vie. Il est désormais incontournable de consulter les citoyens pour les différents services et arrondissements de la Ville.

C'est pourquoi nous croyons qu'il est important que les professionnels et gestionnaires de la Ville de Montréal soient formés à la participation citoyenne. Dès l'étape de la conception de plans, de projets ou de politiques municipales, il faut considérer l'opportunité d'une consultation ou d'une participation publique. Trop souvent, les pouvoirs publics ont présumé de l'accepta-

bilité sociale de leurs projets et ont par la suite fait face à une résistance imprévue des citoyens.

De 2003 à 2005, des sessions de formation ont été données par le personnel du Chantier sur la démocratie à une centaine de professionnels de la Ville et des arrondissements. Cette formation portait sur les techniques et attitudes à adopter en matière de consultation et de participation publiques. Il serait pertinent de renouveler cette initiative pour tous les employés professionnels et les cadres concernés, de près ou de loin, par la participation citoyenne.

Recommandation 15

Que la Ville de Montréal forme les employés professionnels et les gestionnaires concernés à la consultation publique et à la participation citoyenne incluant la mobilisation des jeunes.



4

LA PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES MONTRÉLAIS : RÉSULTATS D'UN SONDAGE RÉALISÉ AUPRÈS DES 12 À 30 ANS

En vue de mieux comprendre comment les jeunes Montréalais expriment leur citoyenneté, le CjM a réalisé un sondage en ligne du 30 janvier et au 4 mars 2013. L'échantillon total de l'enquête comprend 668 répondants, dont près de 400 Montréalais âgés de 12 à 30 ans. Afin de fournir un élément de comparaison, l'échantillon de l'enquête n'a pas été choisi au hasard et n'était pas restreint aux jeunes Montréalais.

Le questionnaire a été construit sur les différentes dimensions de la participation citoyenne attestées dans les études menées sur le sujet. Il nous a permis d'interroger les jeunes sur les formes de participation qu'ils exercent ainsi que sur les moyens à privilégier pour encourager l'exercice de celles-ci.

Les méthodes d'enquête traditionnelles étant souvent dispendieuses et présentant des lacunes importantes lorsqu'il est question de joindre une population formée de jeunes, une enquête en ligne a donc été réalisée. Afin de favoriser la participation, le Conseil jeunesse de Montréal a fait la promotion de l'enquête, de concert avec des organismes partenaires. Des liens Web à l'enquête ont été diffusés au moyen de bulletins électroniques, de médias sociaux et de sites Web des partenaires.

Puisque les répondants avaient choisi de participer au sondage, l'échantillon comporte un biais d'autosélection. En effet, les jeunes ayant participé à l'enquête sont plus susceptibles de s'impliquer que les autres. Il faut également considérer un deuxième biais, la désirabilité sociale : dans un sondage, certains répondants affirment faussement avoir voté, en raison des normes sociales positives qui entourent le vote et l'engagement.

La valeur de ce sondage repose sur des comparaisons relatives parmi un échantillon de jeunes d'une ville précise, où les répondants ont tendance à participer davantage que la moyenne.

4.1 | RÉSULTATS DU SONDAGE RÉALISÉ AUPRÈS DES MONTRÉLAIS DE 12 À 30 ANS

■ Profil

Tout d'abord, voici le profil des 668 répondants⁸ ayant participé à notre sondage en ce qui concerne le sexe, l'âge, l'occupation, la provenance ainsi que l'origine.

■ Sexe

Notre enquête contient une légère surreprésentation des jeunes Montréalais.

- 243 femmes (43,6 %)
- 314 hommes (56,4 %)

■ Âge

- 44 répondants de 12 à 17 ans (7,9 %)
- 249 répondants de 18 à 24 ans (44,6 %)
- 183 répondants de 25 à 30 ans (32,8 %)
- 82 répondants de 30 ans et plus (14,7 %)

■ Occupation

- 319 répondants sont principalement des étudiants (54,4 %)
- 236 répondants sont principalement des travailleurs (40,3 %)
- 31 répondants étaient dans une autre situation (à la maison, au chômage, en congé, etc.) (5,3 %)

■ Provenance

Par souci de synthèse, nous avons effectué un regroupement des arrondissements montréalais par secteurs géographiques, selon la classification suivante :

- Secteur est : Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, Montréal-Nord, Anjou, Mercier–Hochelaga-Maison-neuve, Saint-Léonard, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, Rosemont–La Petite-Patrie;
- Secteur centre : Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Verdun, LaSalle, Outremont, Le Plateau-Mont-Royal, Ville-Marie;
- Secteur ouest : Ahuntsic-Cartierville, Lachine, Sud-Ouest, L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, Pierrefonds-Roxboro, Saint-Laurent.

Sur un total de 572 répondants :

- 204 répondants proviennent de l'est de Montréal (35,7 %);
- 203, du centre (35,5 %);
- 73, de l'ouest (12,8 %);
- 14, des banlieues de l'île de Montréal (2,4 %);
- 78, de l'extérieur de l'île de Montréal (13,6 %).

⁸ Il est à noter que 567 personnes ont répondu au sondage en son entier et que le nombre de questions répondues peut varier selon chaque répondant. Ainsi, le nombre de répondants peut varier d'une question à une autre.

4.2 | LA PARTICIPATION POLITIQUE

Participation électorale

La première partie de notre enquête porte sur la participation politique des jeunes, et particulièrement leur participation électorale. Nous remarquons rapidement qu'une part importante des répondants ont l'habitude de voter à chaque élection (69 %) et ont exercé leur droit de vote à la dernière élection provinciale⁹ (95 %).

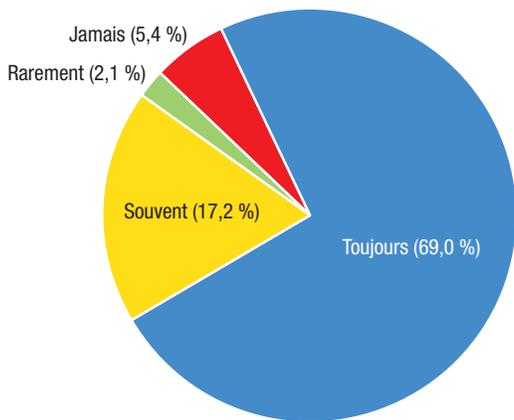
Ces résultats sont bien au-delà de ce que nous pouvons observer dans la population : le taux de participation à la

dernière élection provinciale est de 74,6 % pour l'ensemble de la population et d'un peu plus de 60 % pour les jeunes Québécois. Ces résultats ne sont pas surprenants pour ce genre de sondages. Les études antérieures et les enquêtes post-électorales réalisées à la demande d'Élections Canada ont systématiquement montré que les taux de participation électorale rapportés dans ces études sont de 14 à 22 points de pourcentage plus élevés que les taux de participation électorale officiels d'Élections Canada. Il faut également tenir compte du biais d'autosélection; les répondants ont plus de chance d'être intéressés par le sujet du sondage et, donc, d'être plus politisés.

Figure 7

HABITUDE DE VOTER AUX ÉLECTIONS

Avez-vous l'habitude de voter aux élections (fédérales, provinciales, municipales ou scolaires)?

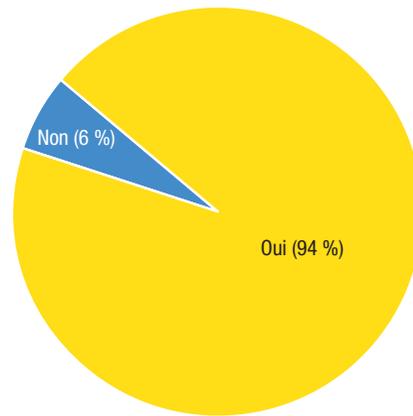


Source : Sondage sur la participation citoyenne des jeunes Montréalais, CjM.

Figure 8

TAUX DE PARTICIPATION ÉLECTORALE

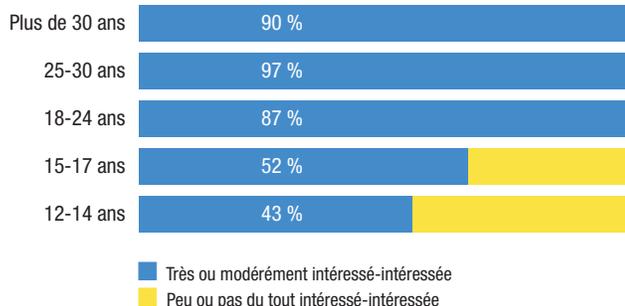
Avez-vous voté lors des élections provinciales du 4 septembre dernier?



Source : Sondage sur la participation citoyenne des jeunes Montréalais, CjM.

Figure 9

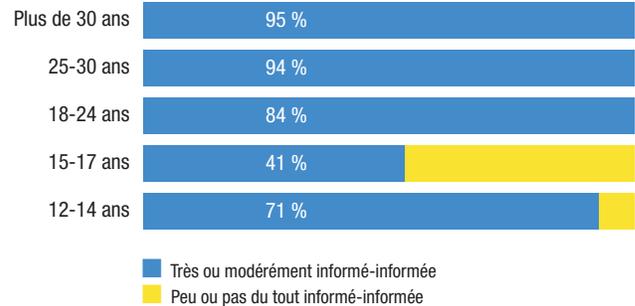
INTÉRÊT POUR LA POLITIQUE



Source : Sondage sur la participation citoyenne des jeunes Montréalais, CjM.

Figure 10

INFORMÉ SUR LA POLITIQUE

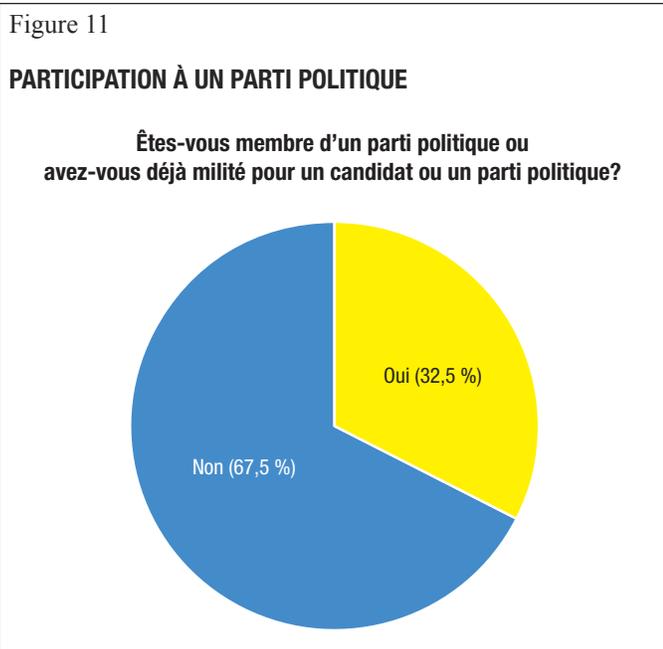


Source : Sondage sur la participation citoyenne des jeunes Montréalais, CjM.

⁹ Nous avons choisi de questionner les répondants sur l'exercice de leur droit de vote à l'élection provinciale générale du 4 septembre 2012 plutôt qu'à la dernière élection générale municipale, en novembre 2009, pour deux raisons. Premièrement, plusieurs des jeunes répondants n'étaient peut-être pas en âge de voter à cette époque. Par ailleurs, la mémoire des répondants est beaucoup plus fraîche par rapport à l'élection provinciale.

Cet intérêt pour la politique s’observe aisément dans les tableaux 9 et 10. Lorsque questionnés sur leur intérêt pour la politique et leur degré d’information sur la politique, une majorité de répondants se disent très intéressés et très informés.

Nous pouvons conclure de ses résultats que les répondants sont des jeunes très politisés par rapport à l’ensemble des jeunes Montréalais. Le fait que près du tiers d’entre eux (figure 11) soient membres d’un parti politique ou aient déjà milité pour un candidat ou un parti politique le confirme.



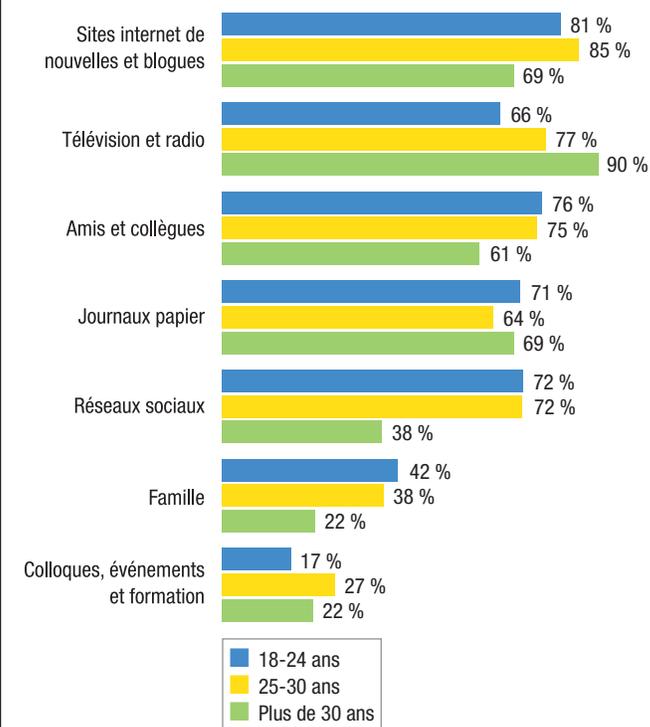
Source : Sondage sur la participation citoyenne des jeunes Montréalais, CjM.

Information sur l’actualité et la politique

Les jeunes Montréalais utilisent différents outils d’information pour se tenir à jour sur l’actualité et la politique. En observant les données recueillies par tranches d’âge, nous pouvons remarquer que les jeunes Montréalais discutent un peu plus d’actualité et de politique avec leurs familles et utilisent plus les réseaux sociaux que les répondants de plus de 30 ans qui, eux, se fient davantage aux sources traditionnelles d’information que sont la télévision, la radio et les journaux écrits.

Figure 12

PRINCIPALES SOURCES D’INFORMATION SUR L’ACTUALITÉ ET LA POLITIQUE PAR GROUPES D’ÂGE



Source : Sondage sur la participation citoyenne des jeunes Montréalais, CjM.

Ces résultats sont conformes à ceux recueillis par le CEFRIO dans l’enquête *NETendances 2012*. Les adultes de 18 à 24 ans sont les seuls à mentionner Internet à titre de principale source d’information, soit deux fois plus que dans la population adulte en général (CEFRIO, 2013).

Les motivations à voter

Voter est un devoir, mais aussi un privilège et une source de fierté. Répondant du sondage

Je crois que cela est une forme utile pour manifester son opinion. Pas la meilleure, une forme parmi tant d’autres. Répondant du sondage

Nous avons questionné les répondants sur leurs motivations à voter à la dernière élection provinciale. De toute évidence, le devoir de voter est un motif très important; il a joué un rôle chez presque tous les votants (92,7 %). Bien sûr, une personne qui considère que voter est un devoir est plus susceptible de voter qu’une autre pour laquelle cela ne l’est pas.

Les votants sont également certains que leur vote peut faire une différence. Cet élément aurait eu un impact sur le choix de voter de trois répondants sur quatre (75,4 %). La troisième motivation porte sur une intention : appuyer un parti, un chef ou un candidat. Elle aurait aussi eu un impact

substantiel, soit sur 69,1 % des votants. Près de 35 % des votants disent voter par habitude, alors que la pression exercée par l'entourage n'a influencé la décision que de 27,5 % des votants.

Ces résultats sont très similaires à ceux observés dans une étude sur les motifs de la participation électorale au Québec, réalisée en 2008 pour le Directeur général des élections du Québec (Gélineau et Morin-Chassé, 2009).

MOTIVATIONS À VOTER À LA DERNIÈRE ÉLECTION PROVINCIALE		
Raisons pour lesquelles les gens votent	Cette raison a-t-elle joué un rôle dans votre décision d'aller voter aux dernières élections provinciales?	
	Oui	Non
Vous considérez que voter est un devoir.	92,7 %	7,3 %
Vous considérez que votre vote pouvait faire la différence.	75,4 %	24,6 %
Vous avez voté parce que vous aimez un parti, un chef ou un candidat.	69,1 %	30,9 %
Vous avez voté parce que vous le faites par habitude.	34,9 %	65,1 %
Vous avez voté parce que c'est important aux yeux de vos amis et de votre famille.	27,5 %	72,5 %

Source : *Sondage sur la participation citoyenne des jeunes Montréalais*, CjM.

Les non-votants

Nous avons regroupé les réponses des non-votants en trois catégories: les motifs d'ordre technique, les motifs personnels, les motifs liés à la campagne.

Un premier groupe de répondants a soutenu ne pas avoir voté en raison d'ennuis techniques : heures d'ouverture inappropriées, nom manquant sur la liste électorale, etc. D'après leurs réponses, ces gens n'auraient pas choisi de ne pas voter. Dans l'ensemble, ce type de problèmes concerne une proportion importante des non-votants (32,0 %).

La deuxième catégorie regroupe les motifs personnels (22,0 %) qui, *a priori*, ne semblent pas liés à la campagne ni même à la politique. Près de la moitié de ceux-ci ont déclaré être à l'extérieur de la ville et n'ont pu exercer leur droit de vote.



J'étais à l'étranger. Départ du Québec quelques jours avant les votes par anticipation. Arrivée à l'étranger quelques jours après les inscriptions pour votes à distance à partir de l'étranger. Trou noir du système? Répondant du sondage

La troisième catégorie rassemble les motifs en lien avec les attitudes politiques. Ensemble, ces motifs regroupent près du tiers des non-votants (33,0 %). Alors que certaines réponses renvoient à des éléments associés au cynisme, les autres renvoient plutôt au manque d'intérêt ou d'information. Il est à noter que 10,0 % des non-votants ont jugé ne pas être suffisamment informés sur les candidats, les partis et leurs programmes lors de la dernière campagne électorale provinciale, laquelle disposait pourtant d'une couverture médiatique importante, contrairement aux élections municipales.

LES MOTIFS D'ABSTENTION DES NON-VOTANTS	
Regroupements et catégories de réponses	Total (%)
Éléments techniques	32,0
Vous ne saviez pas où, ni quand aller voter.	5,0
Votre nom n'était pas inscrit sur la liste électorale.	17,7
Le bureau de vote était trop loin de chez vous.	3,6
Le jour et les heures de l'élection ne vous convenaient pas.	5,7
Éléments personnels	22,0
Vous étiez trop occupé-occupée.	7,1
Vous étiez malade.	2,1
Vous étiez à l'extérieur de la ville.	10,7
Les conditions météo vous ont empêché de vous déplacer.	2,1
Éléments liés à la campagne	33,0
Vous n'étiez pas suffisamment informé-informée sur les candidats, les partis et leurs programmes.	10,0
Vous pensiez que votre vote n'avait pas d'importance.	8,6
Vous n'aimiez aucun candidat ou aucun des partis politiques.	8,6
Vous ne vous sentiez pas concerné-concernée par les enjeux de la campagne électorale.	5,7
Autres	13,0

Source : *Sondage sur la participation citoyenne des jeunes Montréalais*, CjM.

Lorsque les non-votants ont été interrogés sur ce qui aurait pu les inciter à aller voter, plusieurs ont affirmé qu'ils votent habituellement. Nous pouvons présumer qu'ils ont eu des ennuis techniques ou un contretemps la journée du vote. Plusieurs jeunes répondants ont signalé qu'ils étaient à l'extérieur de la ville le jour du vote. D'autres ne sont tout simplement pas admissibles à voter, car ils ne sont pas citoyens canadiens.

Viennent ensuite les non-votants qui choisissent de ne pas exercer leur droit de vote en raison du déroulement de la campagne électorale. Plusieurs d'entre eux signalent qu'ils auraient pu voter s'ils avaient été mieux renseignés sur l'élection (20,9 %) ou sur les candidats (22,4 %).

Enfin, certains affirment que rien ne pourrait les inciter à voter; pour eux, l'abstention serait la plus ancrée. Ces électeurs seraient donc des abstentionnistes convaincus.

Je suis abstentionniste. Je ne vote pas, mais ce n'est pas parce que je suis apolitique.
Répondant du sondage

QU'EST-CE QUI AURAIT PU VOUS INCITER À ALLER VOTER?	
Catégories de réponses	Total ¹⁰ (%)
Je vote habituellement – je prévois voter	28,4
Être mieux renseigné-renseignée sur les candidats	22,4
Autres	22,4
Des candidats différents	20,9
Être mieux renseigné-renseignée sur l'élection	19,4
Des bureaux de vote plus accessibles	17,9
Rien du tout	16,4
Un gouvernement différent	14,9
Avoir plus de temps	11,9

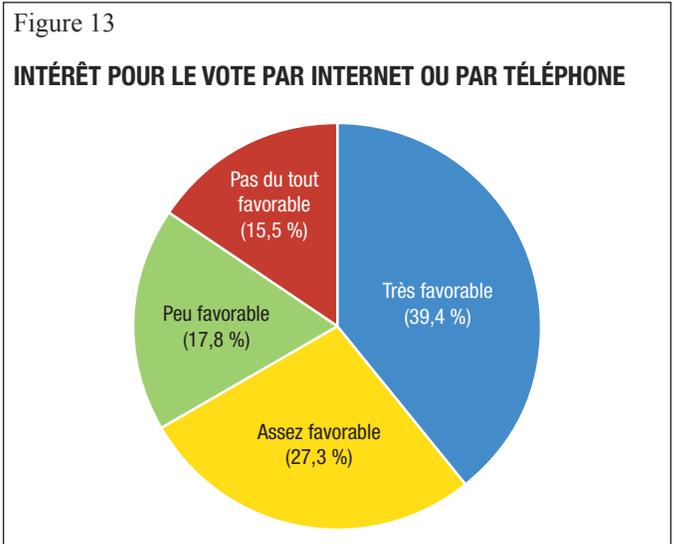
Source : Sondage sur la participation citoyenne des jeunes Montréalais, CjM.

Ce premier survol des motifs de la participation et de l'abstention suggère que les votants exercent leur droit de vote parce qu'ils jugent que c'est un devoir de le faire, parce que leur vote peut faire la différence et parce qu'ils souhaitent appuyer un candidat qui attire leur sympathie. Pour leur part, les non-votants semblent s'abstenir pour des motifs circonstanciels et techniques, en raison de leur

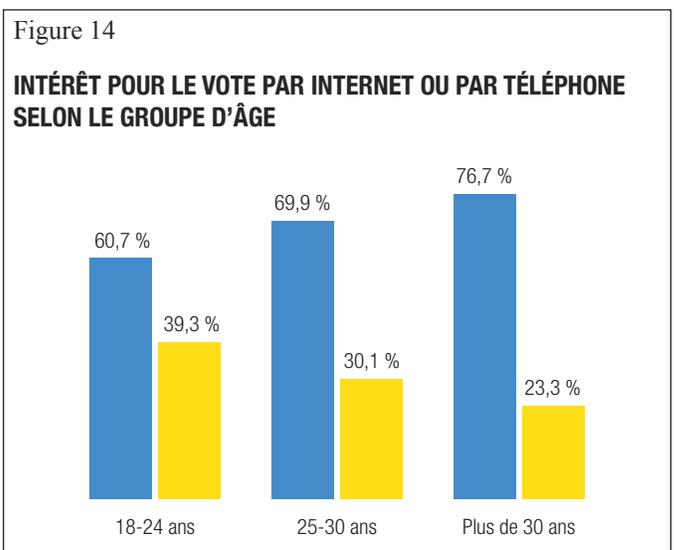
perception du contexte politique et des institutions ainsi que par conviction.

Nouveaux mécanismes de votation

Questionnés sur leur intérêt pour le vote par Internet ou par téléphone¹¹, les deux tiers de nos répondants y étaient assez ou très favorables. Contrairement à ce que nous pourrions penser, cet intérêt pour les nouveaux mécanismes de votation est plus élevé chez les plus de 30 ans que chez les groupes plus jeunes. Plusieurs répondants émettent toutefois des réserves en lien avec les enjeux de sécurité soulevés par ces nouveaux mécanismes de votation.



Source : Sondage sur la participation citoyenne des jeunes Montréalais, CjM.



Source : Sondage sur la participation citoyenne des jeunes Montréalais, CjM.

¹⁰ Les répondants pouvant choisir plusieurs réponses, le total dépasse 100 %.

¹¹ Notre question présupposait que des mesures de sécurité permettaient de voter sans risque.

Encourager le vote des jeunes

Lorsque nous les questionnons sur les moyens à mettre en œuvre pour encourager les jeunes à voter davantage, les jeunes Montréalais ont de nombreuses idées (443 répondants) :

■ Démystifier le rôle des élus municipaux

 *Par la sensibilisation dès le jeune âge. Par exemple, dès le primaire, des visites au conseil d'arrondissement et des rencontres avec les conseillères et conseillers ainsi que mairesses et maires seraient certainement favorables à moyen terme. Les enfants qui auront ainsi démystifié quels rôles jouent ces personnes, aux niveaux local et municipal, se sentiront probablement plus interpellés par le vote au municipal!* Répondant du sondage

■ Aller à la rencontre des jeunes

 *Une candidate est venue à ma porte pour me parler et prendre le temps de m'écouter. Cette conseillère a changé ma perception des élections municipales : des gens travaillent fort pour embellir notre ville et cela m'a convaincu de prendre le temps d'aller voter aux élections municipales. Je crois que la communication directe est un moyen des plus efficaces pour intéresser les gens à aller voter au niveau municipal.* Répondant du sondage

■ Favoriser la présence de jeunes en politique municipale

 *Il faut montrer qu'aller voter peut réellement faire la différence. Ça implique des candidats plus proches de la population (et notamment des jeunes) et la possibilité d'avoir un vrai choix au moment de voter. Si on a la sensation que les candidats sont pareils, inutile de voter.* Répondant du sondage

 *Avec plus de jeunes en politique et des politiques publiques incitant les jeunes à s'impliquer (ex. : en leur donnant des places sur des conseils d'administration).* Répondant du sondage

■ Sensibiliser davantage les jeunes aux importantes responsabilités de l'administration municipale

 *Pour moi, les élections municipales sont probablement les plus importantes ou du moins ce sont celles qui nous touchent le plus à tous les jours.* Répondant du sondage

 *En leur démontrant qu'il peut y avoir des changements concrets qui puissent également toucher leurs préoccupations du moment présent en tant que jeunes citoyens actifs de la société, et non seulement leurs jours futurs. Les jeunes militent pour le changement et veulent le sentir, et pas seulement en débattre.* Répondant du sondage

■ S'intéresser à eux et discuter d'enjeux qui les préoccupent

 *J'ai l'impression que les jeunes sont souvent considérés comme une sous-catégorie de citoyens. Les partis ne s'intéressent pas à eux, [alors] les jeunes se désintéressent de la politique. Les jeunes se désintéressent de la politique, [alors] les partis ne s'intéressent pas à eux...* Répondant du sondage

 *Parler des enjeux qui touchent leur vie : les jeunes prennent le bus, les jeunes sortent tard et le réseau de transport n'y est pas assez adapté, ils veulent une vie culturelle dans leur quartier et pas juste autour de la Place des Arts, ils utilisent le réseau des bibliothèques pour étudier, etc.* Répondant du sondage

■ Favoriser la mise en place de bureaux d'inscription à la liste électorale et de bureaux de vote dans les établissements scolaires

 *Qu'il y ait aussi des lieux de vote dans les écoles secondaires, collégiales et universitaires durant les élections comme il y en a dans certaines résidences pour personnes âgées.* Répondant du sondage

■ Parler davantage de politique à l'école

 *C'est scandaleux de voir qu'il n'y a aucun cours d'éducation citoyenne ou de politique avant le cégep : comment peut-on s'intéresser à quelque chose que l'on ne connaît ou ne comprend pas?* Répondant du sondage

 *Qu'il y ait plus de conférences et de rencontres entre les représentants de tous les partis politiques dans les écoles secondaires et collégiales.* Répondant du sondage

■ Modifier le système électoral

 *Les jeunes sont très informés et se rendent bien compte que leur vote ne change jamais rien dans ce système. La seule façon d'encourager les jeunes à voter, c'est de réformer notre système*

électoral et de transformer en profondeur notre culture politique. Répondant du sondage

Arrêtons de voir cette situation comme si c'était « les jeunes » qu'il fallait changer. C'est sur le système qu'il faut travailler. Il faut des solutions majeures, globales, pas des campagnes de publicité. Répondant du sondage

■ **Offrir de l'information mieux adaptée aux besoins des jeunes**

Le site Internet de la Ville de Montréal est extrêmement OPAQUE. J'y cherche SOUVENT des renseignements sans les trouver. C'est très difficile de savoir ce qui se passe, ce qui se discute, les dossiers du jour... pourtant, ça nous concerne tous. Le site Internet de la Ville pourrait permettre de joindre davantage les jeunes s'il était mieux structuré et s'il avait un meilleur contenu. Répondant du sondage

Mettre en œuvre des campagnes publicitaires, des événements, etc. pour aller chercher les jeunes des communautés culturelles; on se sent Québécois, mais lorsque vient le temps de voter, on se sent moins concernés ou moins interpellés pour notre vote. Répondant du sondage

■ **Mieux informer les jeunes sur les positions des différents partis politiques**

Les règlements municipaux affectent directement notre mode de vie et les gens ne sont pas nécessairement sensibles à cette réalité. Quelle est la ligne de parti des candidats et comment affecte-t-elle notre vie de tous les jours? Plus de médiatisation, et pas n'importe où! Répondant du sondage

En expliquant ce que voter peut donner comme conséquences. En rendant plus accessible et moins complexe l'information sur les différents partis et sur ce qu'est la vie politique. Répondant du sondage

■ **Développer le sentiment d'appartenance des jeunes à leur ville, à leur quartier**

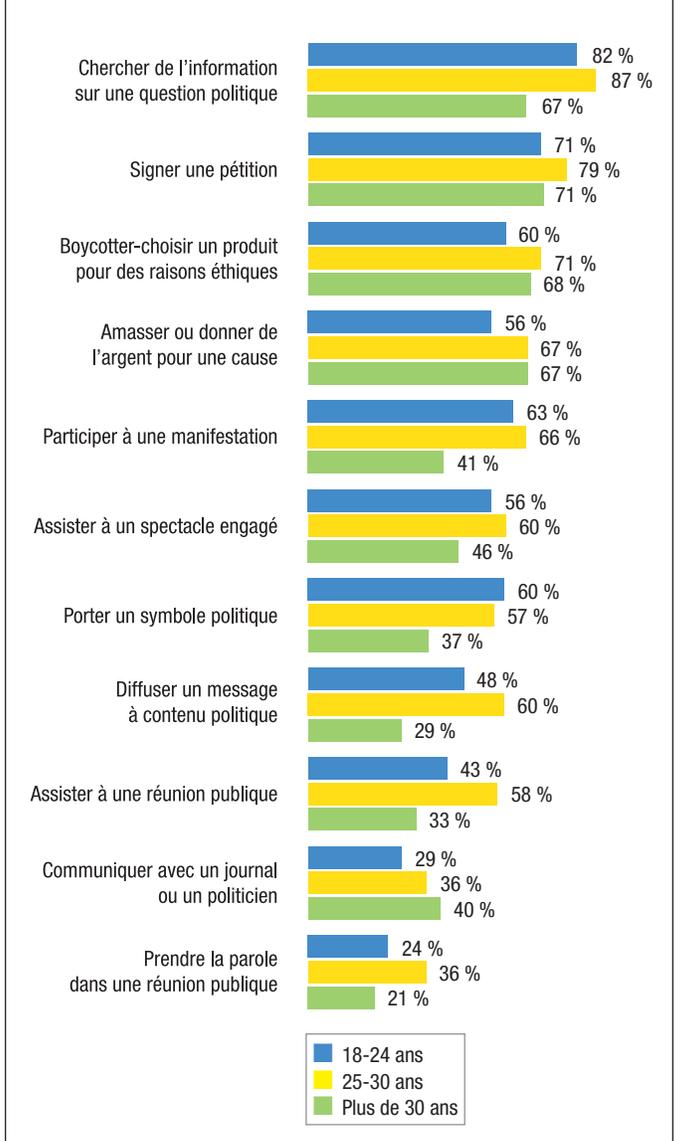
Il faut avant tout miser sur le sentiment d'appartenance aux lieux fréquentés par les jeunes, soit l'université, les salles de musique, de sport, etc. Il faut que les jeunes sentent que la Ville leur appartient. Répondant du sondage

4.3 | LA PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE

Engagement civique

La deuxième partie de notre enquête porte sur la participation démocratique et sociale des jeunes. Si les jeunes ne votent pas en aussi grand nombre que leurs aînés, nous ne pouvons en dire autant de leur participation sous d'autres formes. Beaucoup de jeunes désirent s'impliquer dans leur communauté et disent le faire de diverses manières.

Figure 15
DIVERS MOYENS DE PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE PAR CATÉGORIES D'ÂGE

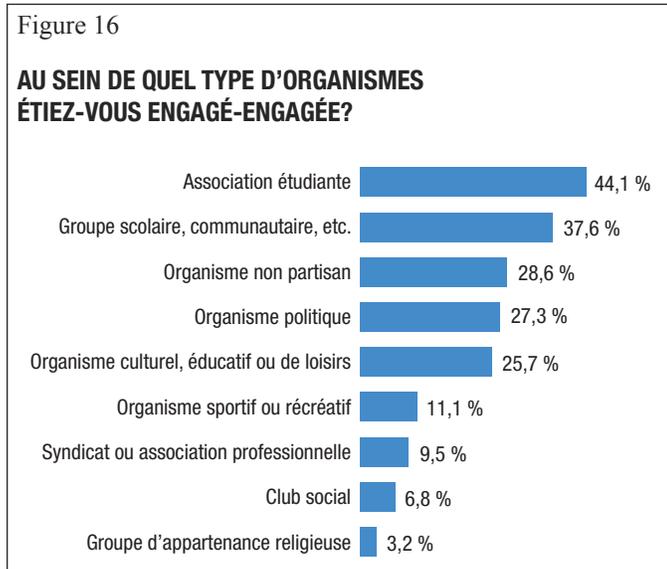


Source : Sondage sur la participation citoyenne des jeunes Montréalais, CjM.

Bien que l'ensemble de notre échantillon soit particulièrement politisé, nous pouvons noter certaines différences entre les moyens de participation démocratiques utilisés par les répondants des différentes catégories d'âge.

Implication au sein d'un organisme ou d'une cause

Nous avons questionné les répondants sur leur implication au sein d'organismes communautaires et bénévoles. Sur l'ensemble de nos répondants, 62,1 % ont déclaré s'être impliqués au cours des 12 derniers mois dans une multitude d'organismes ou de causes.



Source : Sondage sur la participation citoyenne des jeunes Montréalais, CjM.

Plusieurs raisons ont motivé ces répondants à s'impliquer dans leur communauté :

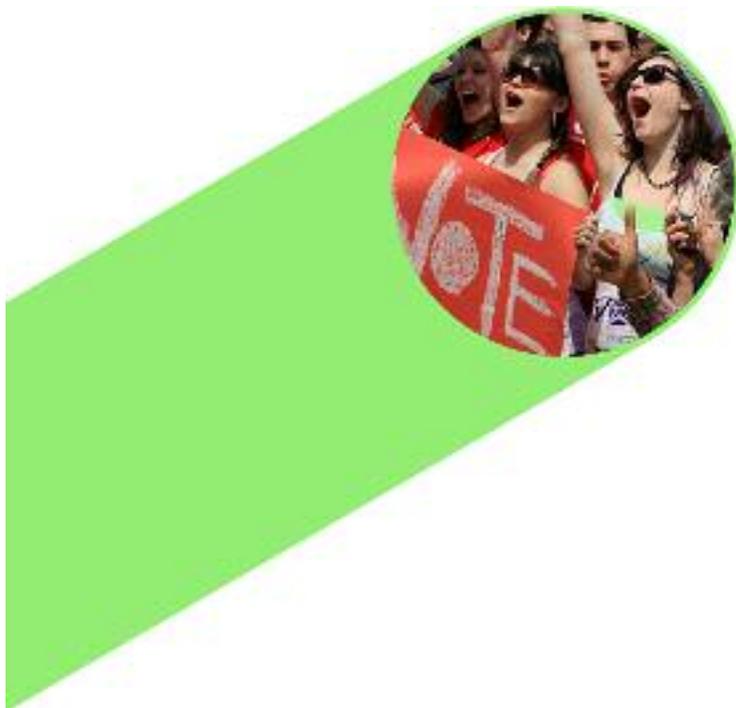
- pouvoir émettre et réaliser vos idées et vos projets (64,6 %);
- collaborer à l'élaboration, à l'amélioration et à la gestion des programmes qui vous sont destinés (43,0 %);
- avoir la liberté d'explorer de nouveaux domaines (36,5 %);
- être étroitement associé-associée au fonctionnement de l'organisme (35,7%¹²).

Les répondants qui ont déclaré ne pas s'impliquer au sein d'organismes communautaires et bénévoles (37,9 %) ont avancé plusieurs raisons pour expliquer ce choix :

- manque de temps (61,1%);
- n'est pas en mesure de prendre un engagement à long terme (31,0 %);
- n'a pas été invité à le faire (19,4 %);
- n'est pas intéressé-intéressée (18,5 %¹³).



J'ai déjà proposé de m'impliquer, mais j'ai parfois l'impression que le bénévolat est comme les autres éléments de la société : un club fermé.
Répondant du sondage



¹² Les répondants pouvant choisir plusieurs réponses, le total dépasse 100 %.

¹³ Voir ci-dessus.

5

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

→ Recommandation 1

Qu'Élection Montréal privilégie l'ouverture de bureaux de révision de la liste électorale et de bureaux de scrutin, lorsque la loi le permettra, dans des endroits fréquentés par les jeunes tels que les établissements d'éducation postsecondaire. (p. 10)

→ Recommandation 2

Que la Ville de Montréal organise une consultation publique pour étudier différents moyens de favoriser la participation électorale, incluant les nouveaux mécanismes de votation et l'abaissement de l'âge du vote à 16 ans. (p. 12)

→ Recommandation 3

Que la Ville de Montréal étudie la possibilité de mettre en œuvre un programme éducatif inspiré de la *City Hall School* de Calgary, en partenariat avec les commissions scolaires de Montréal. (p. 15)

→ Recommandation 4

Que la Ville de Montréal organise annuellement, de concert avec les organismes montréalais intéressés, une semaine montréalaise de la participation citoyenne et contribue au financement d'activités d'initiation, de formation et de perfectionnement en lien avec la participation citoyenne réalisée par des organismes jeunesse dans le cadre de cette semaine thématique. (p. 16)

→ Recommandation 5

Qu'Élection Montréal mette sur pied une campagne de recrutement ciblant les jeunes Montréalais pour l'embauche de personnel électoral lors des élections générales municipales. (p. 16)

→ Recommandation 6

Qu'Élection Montréal diffuse une information neutre et adaptée aux préoccupations des jeunes Montréalais sur les différents partis politiques et leurs plateformes en vue des élections de 2013, notamment par l'élaboration d'un outil électronique d'aide au vote. (p. 16)

→ Recommandation 7

Qu'Élection Montréal établisse un réseau de mobilisation des partenaires concernés par la participation citoyenne des jeunes Montréalais en vue des prochaines élections générales municipales et y joue un rôle proactif d'information et de coordination. (p. 17)

→ Recommandation 8

Qu'Élection Montréal, en collaboration avec le MAMROT et le DGEQ, documente le taux de participation électorale des jeunes Montréalais à toutes les élections municipales générales. (p. 18)

→ Recommandation 9

Que la Ville de Montréal maintienne et anime l'Espace jeunesse de façon à ce qu'il soit vivant, dynamique et intéressant, et qu'elle et ses partenaires jeunesse puissent y canaliser et relayer l'information destinée à la jeunesse montréalaise. (p. 22)

→ Recommandation 10

Que la Ville de Montréal et ses arrondissements rendent accessible sur le portail des données ouvertes l'ensemble de la documentation pertinente pour l'exercice d'une pleine participation citoyenne. (p. 22)

→ Recommandation 11

Que la Ville de Montréal concrétise sa proposition d'action présentée dans la Stratégie jeunesse montréalaise et qu'elle favorise l'adoption de formules conviviales de consultation publique lorsque celle-ci concerne les jeunes. (p. 24)

→ Recommandation 12

Que la Ville de Montréal concrétise sa proposition d'action présentée dans la Stratégie jeunesse montréalaise et qu'elle réserve des sièges aux jeunes Montréalais sur les conseils d'administration des organismes municipaux et paramunicipaux. (p. 27)

→ **Recommandation 13**

Que les documents municipaux produits par les différents services de la Ville et de ses arrondissements soient rédigés en langage clair afin de joindre plus de jeunes Montréalais. **(p. 28)**

→ **Recommandation 14**

Que le comité exécutif de Montréal s'engage à répondre au dépôt des recommandations d'une commission permanente, d'un comité consultatif ou de l'OCPM dans un délai de 90 jours et à en transmettre les résultats aux participants. **(p. 28)**

→ **Recommandation 15**

Que la Ville de Montréal forme les employés professionnels et les gestionnaires concernés à la consultation publique et à la participation citoyenne incluant la mobilisation des jeunes. **(p. 29)**





CONCLUSION

La participation citoyenne s'impose de plus en plus comme un incontournable à l'échelle locale. Les citoyens aspirent à se prononcer sur des choix significatifs pour leur milieu et à exercer un pouvoir plus grand dans leur communauté. Les municipalités comme la Ville de Montréal ont également beaucoup à gagner à encourager la participation citoyenne. Valoriser la participation aide à bâtir des collectivités saines, car cela sensibilise aux enjeux locaux et augmente la motivation et la capacité de s'attaquer à ces problèmes, tout en renforçant la fierté d'appartenir à une même communauté.

Mais de l'intention à la participation, le chemin est parfois long. Des compétences sont à acquérir, particulièrement pour les jeunes citoyens qui peuvent avoir besoin d'accompagnement pour appréhender les structures municipales. Bien que la Ville de Montréal ne soit pas seule responsable de l'éducation à la citoyenneté, nous croyons qu'elle a un important rôle à jouer en offrant des opportunités, des occasions et des situations d'apprentissage de l'exercice de la citoyenneté, de ce que c'est qu'être un membre d'une communauté. Elle doit également être en mesure de faire vivre une expérience de participation positive et réelle qui ne démobilisera pas le citoyen ayant choisi de s'engager.

Le présent avis propose des recommandations concrètes et réalistes afin de lever certains obstacles à la participation, en donnant d'abord le goût et les moyens de participer, puis en offrant des occasions de participation citoyenne au plus grand nombre possible de jeunes. Nous croyons que ces recommandations, si elles sont accompagnées d'une volonté politique forte et des ressources nécessaires à leur mise en place, sont de nature à réellement augmenter la participation citoyenne des jeunes Montréalais.

La participation citoyenne des jeunes sous toutes ses formes est une pratique qu'il importe de développer et de s'approprier. Elle ne doit jamais être tenue pour acquise.



BIBLIOGRAPHIE

Références bibliographiques

- ARNSTEIN, Sherry R. (1969). « A Ladder of Citizen Participation », *Journal of the American Planning Association*, vol. 35, no 4, juillet, pp. 216-224.
- BARNARD, Robert, Denise Andrea Campbell et Shelley Smith (2003). *Citizen Re:Generation: Understanding Active Citizen Engagement Among Canada's Information Age Generations*, D-Code.
- BLAIS, André et Peter Loewen (2011). *Participation électorale des jeunes au Canada*, Élections Canada, 30 pages.
- BLAIS A., E. Dostie-Goulet et al. (2007). *Étude sur la participation électorale des jeunes Montréalais*, enquête réalisée pour le Forum Jeunesse de l'île de Montréal.
- BLONDIAUX, Loïc et Yves Sintomer (2002). « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 15, no 57, premier trimestre, pp. 17-35.
- BOHMAN, J. (1996). *Public Deliberation. Plurality, Complexity and Democracy*, Cambridge, The MIT Press, 1996.
- BURDEAU, G., F. HAMON et M. TROPER (2001). *Droit constitutionnel*, L.G.D.J., 27e éd., 279 p.
- CEFRIO (2012). *NETendances. Le gouvernement en ligne : des défis à l'horizon*, CEFRIO, Québec, vol. 3, no 4, 16 p.
- CEFRIO (2013). *NETendances. Internet comme source d'information et mode de communication*, CEFRIO, Québec, vol. 3, no 5, 16 p.
- CHAMPAGNE, P. et R. PATRY (2004). « La participation électorale dans les municipalités du Québec », *Muni-stat*, vol. 1, no 1, juin, 5 p.
- CONSEIL JEUNESSE DE MONTREAL (2010). *De la parole aux actes : informer, impliquer, intégrer*, Montréal, Conseil jeunesse de Montréal, 112 p.
- CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE (2001). *Emploi atypique et précarité chez les jeunes. Une main-d'œuvre à bas prix, compétente et jetable!*, avis, Québec.
- CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE (2005). *Jeunes : citoyens à part... ENTIÈRE!*, rapport de recherche, Québec, 52 p.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1998). *Éduquer à la citoyenneté, Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 1997-1998*, Sainte-Foy, 110 p.
- DOUGHERTY, I. *Guide pratique sur l'engagement des jeunes dans le processus de prise de décision*, www.apathyisboring.org/media/pdfs/yfg_F.pdf.
- DUVERGER, M. (1980). *Institutions politiques et droit constitutionnel : Les grands systèmes politiques*, PUF, (Thémis), 603 p.
- FRANKLIN, Mark (2004). *Voter Turnout and the Dynamics of Electoral Competition in Established Democracies Since 1945*, Cambridge, Cambridge University Press, 277 p.
- GRUPE DE TRAVAIL DE VANCOUVER (2006). *La ville amie des jeunes, documents de travail du GTV pour le Forum urbain mondial*.
- GÉLINEAU, François et Alexandre Morin-Chassé (2009). « Les motifs de la participation électorale au Québec : Élection de 2008 », étude réalisée pour le Directeur général des élections du Québec, *Cahiers de recherche électorale et parlementaire*, no 1, novembre, 65 pages.

- HABERMAS, J. (1997). *Droit et démocratie : Entre faits et normes*, Paris, Gallimard; 554 pages.
- HALL, M. H., D. Lasby, G. Gumulka et C. Tyron (2006). *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*, Ottawa, Statistique Canada.
- IBRAHIMA, Mahamane (2012). *Le décrochage scolaire chez les jeunes du secondaire du réseau public à Montréal*, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 14 pages.
- IPSOS REID (2010). *City of Toronto Post Election Survey*.
- JOUVE, Bernard (2004). « Les métropoles au croisement de la globalisation et de la transformation du politique », dans B. Jouve et P. Booth, *Démocraties métropolitaines*, PUQ, p. 1-17.
- KLEIN, Juan-Luis, Diane-Gabrielle Tremblay et Denis R. Bussièrès (2008). *Acteurs sociaux et gouvernance métropolitaine à Montréal : vers une coalition inclusive?*, Rimouski, Association de science régionale de langue française, 25-28 août.
- LE GALÈS, Didier (2004). « Gouvernance », dans Boussaquet *et al.*, *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de science, p. 242-250.
- LEMIEUX, Richard (2004). Remixer la Cité. *La participation citoyenne des jeunes Québécois issus des minorités visibles*, Conseil permanent de la jeunesse et Conseil des relations interculturelles, rapport de recherche, 126 p.
- LEVESQUE, Benoit (2007). *Une gouvernance partagée et un partenariat institutionnalisé pour la prise en charge des services d'intérêt général*, CRISES, (Collection études théoriques), 33 p.
- MERCIER, Clément (2009). « Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation », Denis Bourque (dir.), [avec la collaboration de Lise St-Germain], *Cahier de l'ARUC - Innovation sociale et développement des communautés*, (Série Documentation et diffusion), no 8, UQO.
- PAMMETT J. et Lawrence LEDUC (2003). « Pourquoi la participation décline aux élections fédérales canadiennes : un nouveau sondage des non-votants », mars, Ottawa, Élections Canada, 80 p.
- PERCY-SMITH, B. (2001). *Making children's participation in neighbourhood settings relevant to the everyday lives of young people*, IIED London, PLA Notes, Issue 42, pp. 18-22.
- ROUDET, Bernard (2012). « Voter, ça les intéresse? Participation électorale des jeunes et évolution du lien politique ». *Observatoire de la jeunesse. Jeunesses études et synthèses* no 8, 2012, Injep éditions, 4 p.
- RUDNY, Bernard, *et al.* (2010). *Participation et mobilisation des jeunes à l'élection municipale de Toronto de 2010*.
- SADRY, Benoît (2007). *Bilan et perspectives de la démocratie représentative* [en ligne], thèse de doctorat : droit public, Limoges, Université de Limoges, disponible sur <epublications.unilim.fr/theses/2007/sadry-benoit/sadry-benoit.pdf> (consulté le 16 mai 2013).
- STATISTIQUE Canada (2003). *Enquête sur la diversité ethnique : portrait d'une société multiculturelle*, no 89-593-XIF au catalogue, Ottawa, septembre, p. 14.
- STATISTIQUE Canada (2009). *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*, juin, no 71-542-XIF au catalogue.
- THIBAUT, A., M. Lequin et M. Tremblay (2000). *Cadre de référence de la participation publique, démocratique, utile et crédible*, groupe de travail sur la qualité de la participation publique, suite du Forum sur le développement social, 23 p.
- UNIVERSITÉ DE CARLETON (2010). *Une analyse comparative du vote électronique*, préparé pour Élections Canada par le Dialogue transatlantique Canada-Europe, février, 70 pages.
- VILLE DE MONTRÉAL (2005). *Politique de consultation et de participation publique de la Ville de Montréal : Le défi de la participation*, mars, 5 p.
- WAGNER, Marcus et Outi Ruusuvirta (2012). « Matching voters to parties: Voting advice applications and models of party choice », *Acta Politica*, vol 47, no 4): 400-422.
- YOUNG, Lisa et William Cross (2007). *A group apart : young party members in Canada*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 40 p.

Entrevues

Chantier sur la démocratie

Sylvie Lalonde, secrétaire recherchiste, le 8 janvier 2013.

Jules Patenaude, coordonnateur en consultation publique, le 8 janvier 2013.

Direction du développement social

Sylvie Lepage, conseillère en développement communautaire, le 17 janvier 2013.

Institut du Nouveau Monde (INM)

Louis-Philippe Lizotte, chargé de projet - production et logistique, le 13 février 2013.

Jeune Conseil de Montréal

Marie-Gabrielle Bronsard, mairesse du 26e Jeune Conseil de Montréal, le 3 janvier 2013.

L'Apathie c'est plate

Bernard Rudny, coordinateur des élections et de stratégie de programme, le 27 février 2013.

Office de consultation publique de Montréal (OCPM)

Jimmy Paquet-Cormier, adjoint à la logistique et aux communications, le 9 janvier 2013.

Anik Pouliot, responsable de la logistique et des communications, le 9 janvier 2013.

Louise Roy, présidente, le 9 janvier 2013.

Conférences

Vidéo conférence de Rachel Sterne, *Chief Digital Officer* pour la Ville de New York, organisée par l'Office de consultation publique de Montréal, en partenariat avec le Consulat général des États-Unis à Montréal et Démocratie ouverte, le mercredi 17 avril 2013.

Ressources électroniques

Site Web de la Banque mondiale : www.banquemondiale.org

Site Web de la Boussole électorale : www.boussoleelectorale.ca

Site Web du Chantier sur la démocratie : ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6657,58667572&_dad=portal&_schema=PORTAL

Site Web d'Électeurs en herbe : www.electeursenherbe.com

Site Web de l'INM : www.inm.qc.ca

Site Web de Je fais Montréal : jefaismontreal.org

Site Web du Jeune Conseil de Montréal : jeuneconseil.org

Site Web de Montréal ouvert : montrealouvert.net

Site Web de la Ville de Montréal sur le Greffe : ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,40679562&_dad=portal&_schema=PORTAL



ANNEXE I CANEVAS D'ENTREVUE TRANSMIS AUX PERSONNES-RESSOURCES INTERROGÉES

Enquête du Conseil jeunesse de Montréal sur la participation citoyenne des jeunes Montréalais

Pour son prochain avis, le Conseil jeunesse de Montréal (CjM) souhaite faire le point sur l'état de la participation citoyenne des jeunes Montréalais. Pour ce faire, nous souhaitons connaître les différentes stratégies mises en place à Montréal pour favoriser la participation citoyenne des jeunes Montréalais. Nous souhaitons également explorer différentes pistes de solution pour encourager la participation des jeunes, et ce, sur tous les plans.

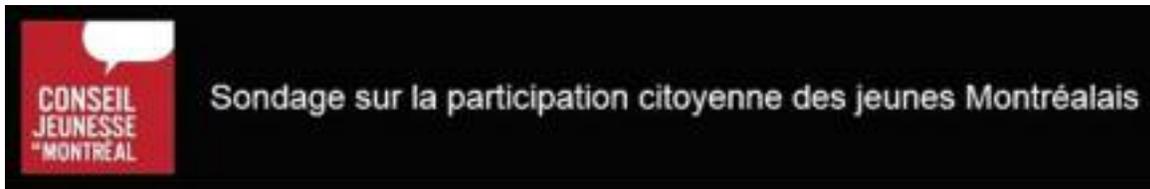
Ainsi, vous êtes invités à répondre aux quelques questions ci-dessous, ce qui nous aidera à dresser un portrait de la situation actuelle et permettra à l'équipe du CjM de faire des propositions à la Ville de Montréal pour encourager la participation citoyenne des jeunes.

- En quoi consiste la mission de votre organisation et quel est son lien avec les jeunes Montréalais (de 12 à 30 ans) ou la participation citoyenne?
- Quels projets ou actions votre organisation met-elle en œuvre pour favoriser la participation citoyenne des jeunes Montréalais, selon les types de participation suivants?
 - **Participation politique** (ex. : se présenter comme candidat-candidate à un palier de gouvernement, voter, siéger à un conseil d'établissement, etc.)
 - **Participation démocratique** (ex. : rédiger une lettre ouverte, se mobiliser, organiser une conférence de presse, manifester, participer à des commissions municipales, siéger à un conseil d'administration, etc.)
 - **Participation sociale** (ex. : faire du bénévolat, s'impliquer dans son milieu scolaire ou dans une association de sports et loisirs, etc.)
- Entretenez-vous des partenariats avec d'autres organisations afin d'encourager la participation citoyenne des jeunes Montréalais?
- Dans l'ensemble, êtes-vous satisfaits du niveau de participation citoyenne des jeunes Montréalais? (au sein de votre organisation et ailleurs)
- D'après votre expérience, quels sont les principaux obstacles à la participation citoyenne des jeunes Montréalais?
 - Obstacles individuels (ex. : information, disponibilité, capacités et habiletés personnelles, intérêt, impact anticipé, etc.)
 - Obstacles institutionnels (ex. : information, capacités organisationnelles, rythme citoyen, intérêt, volonté réelle de partager le pouvoir, formes de participation offertes)
- Selon vous, quels facteurs pourraient favoriser la participation des jeunes?
- Pour vous, quels seraient les principaux avantages d'une participation accrue des jeunes Montréalais?
- De manière générale, êtes-vous satisfaits des outils favorisant la participation des jeunes, en place actuellement à Montréal? Quelles améliorations pourraient y être apportées?
- Quelles autres actions devraient être faites afin de favoriser une plus grande participation citoyenne des jeunes Montréalais?

Merci de votre collaboration.

ANNEXE II

QUESTIONNAIRE DU SONDAGE SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES MONTRÉALAIS



Le Conseil jeunesse de Montréal (CjM) est composé de quinze membres représentatifs de la diversité géographique, linguistique, culturelle et sociale de la jeunesse montréalaise. Le CjM a pour mandat de conseiller le maire et le comité exécutif sur toutes les questions relatives aux jeunes âgés de 12 à 30 ans et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'administration municipale.

Pour son prochain avis, le CjM souhaite connaître votre opinion sur la participation citoyenne des jeunes Montréalais. Ce sondage d'adresse principalement aux jeunes Québécois de 12 à 30 ans, bien que certaines questions s'adressent à un public plus large. Votre participation permettra à l'équipe du CjM d'émettre des recommandations au maire de Montréal pour améliorer la participation des jeunes.

Toutes vos réponses sont anonymes et demeureront confidentielles. Elles ne serviront qu'aux fins de la présente étude. Votre participation ne prendra que 5-10 minutes!

1. Avez-vous l'habitude de voter aux élections? (fédérales, provinciales, municipales ou scolaires)

- Toujours
- Souvent
- Rarement
- Jamais
- Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre

2. Avez-vous voté lors des élections provinciales du 4 septembre dernier?

- Oui
- Non
- Je n'étais pas admissible à voter le jour du scrutin
- Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre

3. (Si vous avez répondu «Non» à la question précédente, passer directement à la question #4)

Voici différentes raisons pour lesquelles les gens votent. Pour chaque raison, indiquez si elle a joué un rôle dans votre décision d'aller voter aux dernières élections provinciales.

	Oui	Non	Ne sait pas, ne désire pas répondre
Vous considérez que voter est un devoir	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vous considérez que votre vote pouvait faire la différence	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vous avez voté parce que vous aimez un parti, un chef ou un candidat	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vous avez voté parce que vous le faites par habitude	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vous avez voté parce que c'est important aux yeux de vos amis et de votre famille	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autre (veuillez préciser)

4. (Si vous avez répondu «Oui» à la question #2, passer directement à la question #6)

Voici différentes raisons pour lesquelles les gens ne votent pas. Pour chaque raison, indiquez si elle a joué un rôle dans votre décision d'aller voter aux dernières élections provinciales.

	Oui	Non	Ne sait pas, ne désire pas répondre
Vous ne saviez pas où, ni quand aller voter	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Votre nom n'était pas inscrit sur la liste électorale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le bureau de vote était trop loin de chez vous	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le jour et les heures de l'élection ne vous convenaient pas	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vous étiez trop occupé(e)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vous étiez malade	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vous étiez à l'extérieur de la ville	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les conditions météo vous ont empêché de vous déplacer	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vous n'étiez pas suffisamment informé(e) sur les candidats, les partis et leurs programmes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vous pensiez que votre vote n'avait pas d'importance	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vous n'aimiez aucun candidat ou aucun des partis politiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vous ne vous sentiez pas concerné(e) par les enjeux de la campagne électorale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vous pensez qu'il y a beaucoup trop d'élections	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vous n'étiez pas admissible à voter le jour du scrutin	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autre (veuillez préciser)

5. Qu'est-ce qui aurait pu vous inciter à aller voter aux élections provinciales du 4 septembre? Cochez (vous pouvez cocher plus d'une réponse).

- Être mieux renseigné(e) sur l'élection
- Être mieux renseigné(e) sur les candidats
- Avoir plus de temps
- Des bureaux de vote plus accessibles
- Je vote habituellement/je prévois voter
- Un gouvernement différent
- Des candidats différents
- Rien du tout
- Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre
- Autre (veuillez préciser)

6. Êtes-vous membre d'un parti politique ou avez-vous déjà milité pour un candidat ou un parti politique?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre

7. Dans quelle mesure vous considérez-vous intéressé(e) par la politique?

- Très intéressé(e)
- Modérément intéressé(e)
- Peu intéressé(e)
- Pas du tout intéressé(e)
- Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre

8. Dans quelle mesure vous considérez-vous informé(e) sur la politique?

- Très informé(e)
- Modérément informé(e)
- Peu informé(e)
- Pas du tout informé(e)
- Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre

9. Si les mesures de sécurité le permettaient, seriez-vous favorable à ce que le vote par Internet ou par téléphone soit offert?

- Très favorable
- Assez favorable
- Peu favorable
- Pas du tout favorable
- Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre

10. Quelles sont vos principales sources d'information sur l'actualité et la politique? Cochez (vous pouvez cocher plus d'une réponse).

- Bulletins de nouvelles (télévision et radio)
- Journaux papier
- Sites Internet de nouvelles et blogues
- Réseaux sociaux (Facebook et Twitter)
- Colloques, événements, formations
- Discussion avec la famille
- Discussion avec l'entourage (amis et collègues)
- Aucune
- Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre

Autre (veuillez préciser)

11. On a souvent observé que les jeunes sont moins susceptibles de voter aux élections que les personnes plus âgées. Par quels moyens pourrait-on encourager les jeunes à voter davantage, notamment aux élections municipales?

12. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fait l'une des activités suivantes? Cochez (vous pouvez cocher plus d'une réponse).

- Signer une pétition
- Assister à un spectacle ou un événement culturel encourageant un organisme ou une cause
- Porter un symbole politique (autocollant, t-shirt avec un logo, etc.)
- Boycotter un produit ou choisir un produit pour des raisons éthiques
- Amasser ou donner de l'argent pour une cause
- Chercher de l'information sur une question de nature politique
- Exprimer votre vision des choses sur une question en communiquant avec un journal ou un politicien
- Écrire ou exposer un message à contenu politique
- Participer à une manifestation ou une marche de protestation
- Assister à une réunion publique
- Prendre la parole dans une réunion publique
- Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre

Autre (veuillez préciser)

13. Au cours des 12 derniers mois, vous êtes vous engagé au sein d'un organisme ou d'une cause (protection de l'environnement, droit des femmes, accès à l'éducation, etc.)?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre

14. (Si vous avez répondu «Non» à la question #13, passer directement à la question #17)

Au sein de quel type d'organisme étiez-vous engagé(e)? Cochez (vous pouvez cocher plus d'une réponse).

- Association étudiante
- Sportif ou récréatif
- Syndicat ou association professionnelle
- Culturel, éducatif ou loisirs
- Groupe appartenance religieuse
- Groupe scolaire, communautaire, etc.
- Club social
- Organisme politique
- Organisme non-partisan
- Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre
- Autre (veuillez préciser)

15. Pour quelles raisons étiez-vous engagé au sein de cet organisme ? Cochez (vous pouvez cocher plus d'une réponse).

- Améliorer vos perspectives d'emploi
- Contribuer à la communauté
- Constituer un réseau ou rencontrer des gens
- Découvrir vos points forts
- Mettre à profit vos compétences et votre expérience
- Obligations scolaires ou autres
- Personnellement touchés par la cause que soutient l'organisme
- Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre
- Autre (veuillez préciser)

16. Qu'est-ce qui vous à encouragé à vous impliquer au sein d'un organisme? Cochez (vous pouvez cocher plus d'une réponse).

- Pouvoir émettre et réaliser vos idées et vos projets
- Avoir la liberté d'explorer de nouveaux domaines
- Avoir une réelle flexibilité dans vos horaires
- Collaborer à l'élaboration, à l'amélioration et à la gestion des programmes qui vous sont destinés
- Gérer de façon autonome un budget
- Être étroitement associé au fonctionnement de l'organisme
- Obtenir un siège au conseil d'administration de l'organisme
- Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre
- Autre (veuillez préciser)

17. (Si vous avez répondu «Oui» à la question #13, passer directement à la question #18)

**Pour quelles raisons n'êtes vous pas engagé(e) au sein d'une cause ou d'un organisme?
Cochez (vous pouvez cocher plus d'une réponse).**

- Vous y avez déjà consacré suffisamment de temps
- Vous avez vécu une expérience de bénévolat qui vous a laissé insatisfait
- Coûts financiers associés au bénévolat
- Vous n'avez pas été invité à le faire
- Vous n'avez pas le temps
- Vous n'êtes pas en mesure de prendre un engagement à long terme
- Vous n'êtes pas intéressé(e)
- Vous ne savez pas comment vous engager
- Vous préférez donner de l'argent plutôt que du temps
- Problèmes de santé ou incapacités physiques
- Procédures et démarches complexes pour devenir bénévole
- Aucun organisme ne correspond à mes valeurs
- Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre

Autre (veuillez préciser)

18. Selon vous, qu'est-ce que la Ville de Montréal pourrait faire pour encourager davantage la participation citoyenne des jeunes?

19. Vous êtes un(e) jeune...

- Homme
- Femme
- Je préfère ne pas répondre

20. Quelle est votre occupation principale?

- Travailleur(euse)
- Étudiant(e)
- À la maison
- Au chômage/en recherche d'emploi
- En congé (parental, maladie, sabbatique...)
- Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre

Autre (veuillez préciser)

21. À quel groupe d'âge appartenez-vous?

- Moins de 12 ans
- 12-14 ans
- 15-17 ans
- 18-24 ans
- 25-30 ans
- Plus de 30 ans
- Je préfère ne pas répondre

22. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint? Si vous êtes aux études, indiquez votre niveau d'étude actuel.

- Aucun
- Diplôme d'études secondaires
- Diplôme d'études professionnelles
- Attestation d'études collégiales
- Diplôme d'études collégiales
- Certificat - Baccalauréat - DESS - Maîtrise - Doctorat
- Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre

23. Où habitez-vous?

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="radio"/> Ahuntsic-Cartierville | <input type="radio"/> Mercier–Hochelaga-Maisonneuve | <input type="radio"/> Verdun |
| <input type="radio"/> Anjou | <input type="radio"/> Montréal-Nord | <input type="radio"/> Ville-Marie |
| <input type="radio"/> Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce | <input type="radio"/> Outremont | <input type="radio"/> Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension |
| <input type="radio"/> Lachine | <input type="radio"/> Pierrefonds-Roxboro | <input type="radio"/> Autres villes sur l'île de Montréal |
| <input type="radio"/> LaSalle | <input type="radio"/> Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles | <input type="radio"/> Rive-Nord de Montréal |
| <input type="radio"/> Le Plateau-Mont-Royal | <input type="radio"/> Rosemont–La Petite-Patrie | <input type="radio"/> Rive-Sud de Montréal |
| <input type="radio"/> Le Sud-Ouest | <input type="radio"/> Saint-Laurent | <input type="radio"/> Ailleurs au Québec |
| <input type="radio"/> L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève | <input type="radio"/> Saint-Léonard | <input type="radio"/> Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre |

24. Depuis combien de temps habitez-vous à cet endroit?

- Moins d'un an
- Entre 1 et 3 ans
- Entre 3 et 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Plus de 10 ans
- Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre

Vous êtes intéressé(e) à connaître les résultats de ce sondage? Nous vous invitons à suivre le Conseil jeunesse de Montréal sur Facebook (<http://www.facebook.com/#!/cjmtl>) ou sur Twitter (@cjmtl)!

23. Où habitez-vous?

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="radio"/> Ahuntsic-Cartierville | <input type="radio"/> Mercier–Hochelaga-Maisonneuve | <input type="radio"/> Verdun |
| <input type="radio"/> Anjou | <input type="radio"/> Montréal-Nord | <input type="radio"/> Ville-Marie |
| <input type="radio"/> Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce | <input type="radio"/> Outremont | <input type="radio"/> Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension |
| <input type="radio"/> Lachine | <input type="radio"/> Pierrefonds-Roxboro | <input type="radio"/> Autres villes sur l'île de Montréal |
| <input type="radio"/> LaSalle | <input type="radio"/> Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles | <input type="radio"/> Rive-Nord de Montréal |
| <input type="radio"/> Le Plateau-Mont-Royal | <input type="radio"/> Rosemont–La Petite-Patrie | <input type="radio"/> Rive-Sud de Montréal |
| <input type="radio"/> Le Sud-Ouest | <input type="radio"/> Saint-Laurent | <input type="radio"/> Ailleurs au Québec |
| <input type="radio"/> L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève | <input type="radio"/> Saint-Léonard | <input type="radio"/> Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre |

24. Depuis combien de temps habitez-vous à cet endroit?

- Moins d'un an
- Entre 1 et 3 ans
- Entre 3 et 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Plus de 10 ans
- Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre

Vous êtes intéressé(e) à connaître les résultats de ce sondage? Nous vous invitons à suivre le Conseil jeunesse de Montréal sur Facebook (<http://www.facebook.com/#!/cjmtl>) ou sur Twitter (@cjmtl)!

cjmtl.com

Visitez-nous

Suivez & partagez



facebook.com/cjmtl



twitter.com/cjmtl

Conseil jeunesse de Montréal
1550, rue Metcalfe, 14^e étage, bureau 1424
Montréal, Québec H3A 1X6
Téléphone : 514 868-5809
Télécopieur : 514 868-5810
Courriel : cjm@ville.montreal.qc.ca

